

Le but définitif auquel nous tendons est la mort, la mort dont la venue est aussi indépendante de notre concours et de notre volonté que le fut notre naissance.
Byron.

Le Canada

Rien n'est plus dangereux qu'un méchant qui passe pour un homme de bien.
Boccace.

VOL. XXVII — No 2 Généralement beau, plus froid. MONTREAL, VENDREDI 5 AVRIL 1929 Maximum : 58; Minimum : 36. PRIX : TROIS SOUS

Nos relations commerciales avec le Japon

Le gouvernement du Canada a nommé un ministre plénipotentiaire au Japon, et ce pays désignera aussi un ambassadeur pour le représenter dans notre capitale.
Ces importantes nominations sont la conséquence des remarquables développements qui ont marqué nos relations avec le grand empire de l'Orient depuis la guerre. Elles sont, de plus, d'un excellent augure pour l'avenir.
La création d'une ambassade canadienne au Japon doit être surtout envisagée et appréciée au point de vue des affaires, des échanges commerciaux, des traités de commerce entre ce pays et le Canada. Le gouvernement a eu soin de choisir comme représentant du Canada au Japon non seulement un homme d'une très grande distinction et très cultivé, mais aussi un Canadien qui est un homme d'affaires éminent.
Le développement de nos relations commerciales avec le Japon a été l'un des traits saillants dans l'histoire du commerce canadien depuis la guerre. Notre chiffre d'affaires avec le Japon était insignifiant durant l'année qui précéda la grande guerre. Infailliblement, à cette époque, la balance du commerce entre les deux pays nous était défavorable. Depuis l'armistice, le Japon et le Canada se sont mieux connus, rapprochés et leur commerce est devenu plus intense. Le Japon recherche de plus en plus les produits du Canada.

La marche ascendante de notre commerce apparaît dans le tableau ci-dessous. On y verra la preuve que le Japon tend continuellement et de plus en plus à augmenter ses achats du Canada:

COMMERCE ENTRE LE CANADA ET LE JAPON

	1910	1920	1927	1928
Importations :	\$2,179,396	\$13,637,289	\$11,624,567	\$12,720,625
Exportations :	660,522	7,732,514	29,941,614	37,379,479

Les principaux achats du Canada au Japon consistent en soie, thé, lampes électriques, oranges et riz.
Les ventes du Dominion à ce pays sont très variées. Les principales choses que nous y exportons sont le blé, la farine, le poisson séché et mariné, bois en grume, bois à pulpe, bois de charpente, aluminium, nickel et zinc. La moyenne de nos exportations de blé et de farine au Japon représente environ 33 pour cent de la valeur totale de nos ventes à ce pays; le bois et les produits du bois représentent environ 35 pour cent et les métaux 30 pour cent.
Le commerce le plus important que nous faisons avec le Japon est sans contredit celui du blé et de la farine. Il est intéressant de rappeler nos énormes et rapides progrès dans cette exportation. En 1918, le Canada faisait au Japon sa première expédition de blé qui ne consistait qu'en 8 boisseaux.

Depuis cette date, ce commerce a augmenté par sauts et par bonds à mesure que le Japon délaissait le riz comme principal aliment et préférait le blé dur du Canada à tous ceux des autres pays.
Actuellement, ce commerce augmente rapidement et laisse entrevoir une constante expansion pour l'avenir. Durant la dernière année fiscale nos exportations de blé au Japon se sont montées à 9,919,849 boisseaux valant \$11,032,655 au lieu de 6,740,058 boisseaux d'une valeur de \$9,139,577 dans l'année précédente.
Pour la farine, la comparaison est comme suit : 187,665 barils valant \$997,430 au lieu de 95,551 barils valant \$521,892.
L'extraordinaire extension du commerce entre le Canada et le Japon depuis quelques années, et les cordiales relations qui existent entre ce pays et le nôtre nous laissent entrevoir les perspectives commerciales les plus brillantes. Le Japon a déjà prouvé son vif désir d'accroître et de varier ses achats de notre pays, en étendant la possibilité de rendre plus sûr et facile le transport de nos produits laitiers et de notre bétail, il a tenu aussi à se renseigner sur la laine de l'Alberta. En fait, plusieurs expéditions d'animaux vivants ont été faites, dernièrement, au Japon. Dans la dernière, il y avait plusieurs Holsteins de l'Alberta. Il est à prévoir que ce commerce se développera de plus en plus, à mesure que le Japon en aura besoin et quand la bonne réputation de nos produits sera bien établie.

L'accroissement de nos relations commerciales avec le Japon sera profitable à tout le Canada et tout particulièrement aux provinces de l'Ouest. Ce commerce est assurément l'un des plus puissants facteurs des progrès du port de Vancouver.
L'établissement d'une légation canadienne au Japon marque donc une nouvelle étape dans l'élan prodigieux de notre commerce avec l'Orient et souligne une fois de plus l'indépendance commerciale et la liberté internationale dont jouit maintenant le Canada.

S. EXCELLENCE LE LT. GOUVERNEUR A PRETE SERMENT

LE SUCCESSOR DE SIR LOMER GOUIN A SPENGER-WOOD. L'HON. H. G. CARROLL, EST ENTRE EN FONCTIONS

LA PROROGATION APRES AVOIR DONNE LA SANCION ROYALE AUX BILLS DU GOUVERNEMENT, IL PROROGUE LA LEGISLATURE

Québec, 4. — La vieille capitale était encore en liesse aujourd'hui, mais d'une joie où l'on sentait poindre la tristesse que répandirent partout les tragiques événements de jeudi dernier.
Le successeur de Sir Lomer Gouin au poste de représentant du Roi dans la province, prêtait le serment d'office et prorogait ensuite la Législature.

La garde d'honneur fournie par le Royal 22e, sous le commandement du major Dupuis, M.C., alla chercher l'honorable juge H. G. Carroll à sa résidence pour le reconduire jusqu'au Parlement, où s'est déroulée sans le moindre appareil, la double cérémonie.

Le représentant du roi se rendit tout d'abord à son trône, dans la grande salle du conseil législatif, escorté de sa garde d'honneur.
Le président du conseil législatif et madame Adélar Turgeon ainsi que le président de l'Assemblée législative et madame Hector Laferté et les épouses des ministres occupaient les fauteuils à droite du trône.

Un peu plus loin, vis-à-vis la table du greffier du conseil législatif, le premier ministre et les membres de son cabinet, se trouvaient une petite table à droite pour M. E. J. Lévesque, le greffier du conseil privé qui apportait la commission et un grand fauteuil à gauche, pour sir François Lemieux, qui devait recevoir le serment d'office du nouveau vice-roi.

Aux côtés du lieutenant-gouverneur étaient ses aides de camp, les lieutenants-colonels Dr Brousseau et Cortland Fages.
Lorsque les officiers et les invités eurent pris les places qui leur étaient assignées, le délégué de Son Excellence de gouverneur général remit à M. E. J. Lévesque, greffier du conseil privé, la commission du nouveau vice-roi et M. Lemaire la transmit à son tour à l'honorable M. Carroll. Le secrétaire du lieutenant-gouverneur, F. Louis-Joseph Paquin, en donna lecture, en français et en anglais, sir François Lemieux s'avança alors devant le trône et fit prêter le serment d'office au nouveau lieutenant-gouverneur, puis M. Lemaire remit au secrétaire provincial, l'honorable Athanase David, le grand sceau de la province dont il a la garde.

Autour de la table du greffier, l'on remarquait tous les membres du cabinet. On remarquait également les officiers du conseil exécutif, M. E. R. Campbell, greffier du conseil législatif, M. L. P. Geoffrion, greffier de l'Assemblée législative, et M. Lemaire, greffier du conseil privé.

Aussitôt après l'assombrissement, une salve de quinze coups de canon, en face de l'entrée principale de l'hôtel du gouvernement, fut tirée, annonçant que la province avait un nouveau représentant de Sa Majesté, l'hon. M. Carroll, que l'on était allé chercher pour la cérémonie, en voiture de gala, chez lui, rue d'Auteuil, se retira ensuite dans son bureau.

Bien qu'il n'y eût pas d'invitations, un nombreux public garnissait les galeries du Conseil.
Une fois que les membres des deux chambres eurent pris place à leur siège, M. Arthur St-Jacques, huissier de la verge noire, se rendit à l'Assemblée législative puis il revint dans la salle du conseil législatif suivie de l'hon. M. Hector Laferté, président de l'hon. M. Taschereau, premier ministre, et de toute la délégation qui se trouvait réunie pour la circonstance.

Des arrivées de députés dans la salle du Conseil, le nouveau lieutenant-gouverneur, accompagné de son aide, l'hon. L.-A. Taschereau, et de collègues de celui-ci, donna lecture des discours du Trône, puis sanctionna les bills adoptés durant la dernière partie de la session. Ils ont été lus, en anglais et en français, par le greffier de l'Assemblée législative.
Voici le texte du discours du Trône, lu par l'hon. M. Carroll :

LES DISCOURS DU TRONE
Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative.
Nous sommes encore tous sous le coup de l'émotion profonde que nous a causée la mort subite de Sir Lomer Gouin.

Notre province a perdu un de ses fils les plus distingués, et notre pays un de ses meilleurs serviteurs. Les hommages rendus à la mémoire de notre regretté lieutenant-gouverneur l'attestent. Et vous pouvez en témoigner avec non moins d'autorité, vous qui avez en le privilège de le voir à l'oeuvre et l'honneur d'être étroitement associés à ses travaux pendant de longues années.

Au moment où je suis appelé à succéder à cet éminent homme d'Etat et à présider une prorogation des Chambres si tragiquement interrompue, je sens toute l'étendue de la perte que subit notre province. Je m'efforcerai d'être constamment fidèle aux nobles traditions qu'ont si bien maintenues mes distingués prédécesseurs.

(A suivre à la page 2).

LES NEO-ECOSSAIS NE PRESENT PAS LA TEMPERANCE

Pour la 3e année, les efforts faits pour faire observer la loi de tempérance sont peu fructueux

L'INSPECTEUR GENERAL Il suggère dans le rapport déposé en Ch. plusieurs changements qui aideraient leur travail

(Dépêche de la Presse Canadienne) Halifax, N.E., 4. — L'inspecteur en chef admet franchement dans son rapport sur la Loi de Tempérance de la Nouvelle-Ecosse, déposé sur la table de la Chambre cet après-midi que "les efforts de la troisième année de la mise en vigueur de cette loi, faits pour en assurer son observation adéquate et raisonnable, n'ont pas obtenu les résultats attendus".

Le rapport dit que la contrebande se continue de plus belle, que les inspecteurs sont en nombre insuffisant et que les villes et les autres municipalités continuent le système vicieux de recueillir les amendes qu'elles mettent au compte de leurs revenus.

Le rapport fait voir que durant l'année se terminant le 30 septembre 1928, les agents provinciaux ont déposé des accusations contre 314 personnes, soit une augmentation de 45 sur l'année précédente. Il a été imposé 52 termes d'emprisonnement et recueilli en amendes une somme de \$48,120.62, soit une augmentation de près de \$6,000 sur l'année précédente.

Les villes et les inspecteurs municipaux ont perçu \$81,016 en amendes, soit une augmentation de \$2,127. Le fait que les amendes ont peu augmenté, mais qu'au contraire les termes d'emprisonnement sont passablement plus nombreux est bien vu de l'inspecteur général.

Il suggère dans les conclusions de son rapport d'augmenter le personnel chargé de faire observer la loi de tempérance de même que d'autres changements.

DIMINUTION DANS L'EXPORTATION DU POUVOIR AUX E.-U.

C'est ce que démontrent les chiffres cités par l'hon. Malcolm à la Ch. des Communes QUATRE PROVINCES Depuis 1926, les 4 provinces exportatrices étaient le N.-Brunswick, Québec, Ontario et la C.-Brit.

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 4. — Les questions soulevées par le député libéral de St-Maurice aux Communes, M. Hermas Deslauriers, ont donné occasion aujourd'hui à l'hon. James Malcolm, ministre de l'Industrie et du Commerce, de fournir des renseignements concernant l'exportation de l'énergie électrique aux Etats-Unis par les diverses provinces du Canada.

D'après les explications données par l'hon. ministre, l'exportation de l'énergie électrique à nos voisins du sud serait en baisse depuis 1926.
En 1926 en effet, le Nouveau-Brunswick exportait aux Etats-Unis 2181.8 h.p., Québec 54,240.8; Ontario, 171,887.3, Colombie-Britannique 2,878.6.

En 1927, l'exportation de l'énergie électrique était, du Nouveau-Brunswick 1485.9 h.p., de Québec 59,817, d'Ontario, 188,175 et de la Colombie-Britannique 320.8.

En 1928, le Nouveau-Brunswick exportait de l'autre côté de la frontière : 1,833.8, Québec, 60,792.2; Ontario 178,637.7, et la Colombie britannique 251.8.

Les quatre provinces sus mentionnées furent les seules à exporter du pouvoir durant les années citées.

UN GARÇONNET EST ECRASE PAR UN AUTO-CAMION

L'accident se produit sur la rue Bridge.—Il évite une voiture et une autre le frappe
Joseph Willinsky, 6 ans, 180 rue Bridge, a été renversé et écrasé par un camion automobile, hier soir, vers 5 heures. L'enfant est mort à 7 h. 05, à l'hôpital Général.
Le corps d'aujourd'hui est dans la morgue et le coroner Prince tendra une enquête cet avant-midi, devant jury. D'après le sergent Barnes, du poste de Police de la rue du Grand-Tronc, le jeune Willinsky traversait la rue Bridge alors que s'avançaient deux camions automobiles; il réussit à éviter un, mais il fut frappé par l'autre.
Le constable Ward du poste No 9, a été envoyé en rapport, à l'endroit de l'accident.

LA CONSTITUTION CANADIENNE EST POSEE EN EXEMPLE

C'est elle que suggère discrètement aux provinces de l'Inde, l'enquêteur statutaire Simon

AUTONOMIE RECHERCHEE L'obstacle à une constitution fédérale naitrait de la diversité des conditions des provinces

(Câble de la Presse Associée) Delhi, Inde, 4. — Sir John Simon, président de la Commission statutaire de l'Inde, qui vient précisément de terminer son enquête sur l'Inde, a laissé entendre au cours de ses discours d'adieu, prononcés devant les comités provinciaux ici, aujourd'hui, que la constitution canadienne pourrait servir de modèle sous certains aspects du moins, au projet de self-government que veut inaugurer l'Inde.

Sir John fut très réservé dans ses allusions à la constitution du Canada, mais elles n'ont pu échapper à ses auditeurs.
Il fit remarquer que les conditions de chaque province étaient tellement diverses qu'il y avait là un obstacle à poser les bases d'une constitution fédérale. Il suggéra toutefois la préparation d'une constitution qui par son élasticité, pour ainsi dire, permettrait à la nation de s'avancer graduellement vers une autonomie de plus en plus parfaite, mais toujours proportionnée au développement de chaque province.

DES OFFRES POUR ALLER REPECHER LE CROISEUR RALEIGH

La hausse du prix du cuivre motiverait l'expédition. — Le croiseur était construit de ce métal
(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 4. — L'élevation continue du prix du cuivre semble avoir pour effet de porter les manufacturiers et industriels à diriger leur attention vers toutes les sources d'où peut être tiré ce métal.
Et l'on croit deviner une nouvelle source d'approvisionnement de ce métal dans le sauvetage du "Raleigh", qui a coulé dans la baie de Forteau, de la Côte de Terre-Neuve, le 15 août 1922. Les offres de sauvetage du "Raleigh" pleuvent à Ottawa depuis quelque temps, c'est que l'on ignore pas qu'une grande quantité de cuivre était entrée dans la construction de ce vaisseau. Le ministère de la Défense Nationale n'a pas encore accepté d'offre, mais ça ne tardera pas. Le "Raleigh" était un croiseur léger de guerre.

LA QUESTION DU DIVORCE AU CANADA

Notre pays est au dernier rang de tous les pays du monde à ce sujet, avec un divorce pour 111 mariages
(Dépêche de la Presse Canadienne) Winnipeg, 4. — Il y a eu une augmentation considérable dans le nombre des divorces au Canada durant les dernières années, a déclaré le révérend Hugh Dobson, D.D., à la réunion annuelle du Conseil de service social du Canada. Cependant malgré cette augmentation le Canada est encore le pays au monde où le chiffre proportionnel des divorces est le moins élevé, soit un par 111 mariages.
Le révérend Dobson a révélé que le divorce au Canada n'a qu'un seul divorce entre a son nom, et que cette situation est due au fait que la population de cette province n'est pas encore assuétie aux exigences d'un genre de vie social, qui amène les gens à vivre de façon plus consciente que leur permettent leurs moyens financiers.

Réunion à Ottawa le 16 mai des Femmes libérales du Dominion

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 4. — Les Femmes Libérales de toutes les provinces du Canada se réuniront dans la capitale fédérale le 16 mai prochain, sur convocation de Mme Mary Ellen Smith, de Vancouver, présidente de la Fédération Nationale des Femmes Libérales du Canada.
Les membres des comités exécutifs administratifs, de littérature et d'éducation, de finance, d'organisation, et de publicité, se rassembleront afin de conférer sur des questions importantes intéressant toutes la Fédération.

AU MUSEE PEDAGOGIQUE

Le R. P. Fontanel, s.j., donnera une conférence ce soir, le 5 avril, au Musée Pédagogique de l'École Normale Jacques-Cartier, à 8 heures.
Le conférencier traitera des "ressources minières au Canada".

SERVICE A PARIS DE L'AMBASSADEUR MYRON T. HERRICK

Tout le gouv. français, le corps diplomatique et des centaines d'Américains y assistent

TRIBUTS D'HOMMAGE Devant le corps du défunt exposé à l'Ambassade, trois dignitaires prennent la parole

(Câble de la Presse Associée) Paris, 4. — L'on a procédé ce matin en suivant les rites d'une simplicité toute solennelle de l'Eglise épiscopale protestante à la célébration des funérailles de l'ambassadeur Myron T. Herrick, à la chapelle de la Sainte-Trinité.
Avant les funérailles, un grand nombre de personnages publics s'étaient réunis dans la salle principale de l'Ambassade où le corps était exposé.

Se tenant auprès du corps, le général John J. Pershing, des Etats-Unis et le premier ministre Poincaré de France, ainsi que Quinones de Leon d'Espagne, Mme Parnely Herrick, Madame Salambier et d'autres membres de l'Ambassade et le corps consulaire.

Le général Pershing prononça un court discours dans lequel il rendit un dernier hommage à celui qu'il appela "mon ami" et rappela les faits de la vie du défunt. Au nom du corps diplomatique dont il est le doyen, Quinones de Leon prit ensuite la parole et loua les grandes qualités de loyauté et de patriotisme qui avaient animé toute sa vie le grand disparu. Le premier ministre Poincaré qui parla en dernier lieu, lut son discours. La voix lui manqua lorsqu'il rappela les moments difficiles de la guerre où il vint en contact avec les premières fois avec l'ambassadeur Herrick.

Le cercueil fut solennellement transporté à l'église, précédé d'une fanfare, de militaires, et suivi de tous les ministres français, du corps diplomatique au complet, y compris le ministre canadien en France, l'hon. Philippe Roy, et de centaines d'Américains habitant Paris. Le dean Beckman présida la cérémonie religieuse. Le corps fut laissé à l'église d'où il a été transporté au port de son port d'embarquement sur le "Tourville", le croiseur le plus rapide et le plus neuf qui possède la France, qui l'amènera aux Etats-Unis.

L'ALCOOL ET LE TABAC DONNENT DE FORTS REVENUS

Les distilleries canadiennes versent au gouvernement en 1928 \$12,000,000 en droits d'accise PART DES FUMEURS
(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 4. — Les droits d'accise payés au gouvernement par les distilleries canadiennes en 1928 ont été de \$12,088,704; par les brasseries, de \$2,298,464; par les bières domestiques, de \$7,715,917, et sur les vins, de \$176,690. Ces chiffres ont été communiqués à la Chambre des communes par l'honorable W. D. Euler, ministre du revenu national.
Les droits d'accise sur les cigares ont été de \$698,280 sur le tabac manufacturé, de \$1,065,348; sur les cigaretttes, de \$26,639,724.

UN APPEL DE SIR AUSTEN AUX FEMMES DE SA DIVISION

Il leur démontre que seul le parti conservateur peut maintenir la politique de stabilité
(Dépêche de la Presse Associée) Londres, 4. — "Il y a comme un mouvement d'activité nouvelle dans notre commerce national et cette amélioration, j'en ai confiance, se continuera au cours de l'année courante si nous pouvons maintenir une politique de stabilité, écrit sir Austen Chamberlain, secrétaire des Affaires Etrangères, aux délégués de sa division électorale, aujourd'hui.
Seul le retour au pouvoir du gouvernement conservateur aux élections générales pourra assurer cette politique de stabilité ajoutait sir Austen.
Il n'y a qu'une alternative, continue-t-il, la politique conservatrice ou la confusion. J'ai confiance que les femmes d'Angleterre à qui le parti conservateur a accordé le droit de vote au même titre qu'aux hommes, sauront s'en souvenir et sauront assumer avec jugement la part de responsabilité qui leur revient.

LA SESSION FEDERALE ON REPREND LE DEBAT SUR LE BUDGET ROBB

APRES SES DEUX SEMAINES DE VACANCES, LE PARLEMENT SE REMET AU TRAVAIL SESSIONNEL

LE CAS DU 'M ALONE' L'HON. MACKENZIE KING DECLARE QUE LE GOUVERNEMENT S'OCCUPE ACTIVEMENT DE CETTE AFFAIRE

(Dépêche spéciale) Ottawa, 4. — La Chambre des Communes s'est réunie au travail aujourd'hui après les vacances pasciales au cours desquelles les députés ont eu le loisir de visiter leurs électeurs. Quelques représentants de l'Ouest, les Progressistes surtout, ont cependant demeurés à Ottawa et les mauvaises langues veulent qu'ils aient fourni leurs armes pour que la session dure plus longtemps qu'on l'espérait tout d'abord.

On semble assuré toutefois que le débat sur le budget qui s'est continué cet après-midi se terminera mardi prochain, alors que le vote sera pris sur le sous-amendement progressiste, l'amendement conservateur et la résolution Robb. La majorité du gouvernement sera vraisemblablement de vingt-cinq à trente voix. Huit orateurs ont adressé la parole au cours de la journée. Par un curieux côté des nouveaux règlements de la Chambre, vers la fin de la séance, un député demanda deux ou trois minutes de plus pour finir son discours. Avec beaucoup de difficultés on consentit à cette concession. Lorsqu'il eut dépassé de quelques instants sa limite de quarante minutes, il était onze heures moins vingt-cinq, et la Chambre ajourna faute d'orateurs.

A l'ouverture une question fut posée au premier ministre par le chef de l'Opposition au sujet de l'incident de "M Alone". L'hon. Mackenzie King répondit que le ministre plénipotentiaire du Canada a reçu les instructions du département des Affaires étrangères de demander des détails sur cette affaire qui menace de devenir sérieuse. Toute la correspondance sera déposée en Chambre en temps opportun.

Comme on comptait au feuillet exactemnt 76 questions auxquelles le gouvernement devait répondre, et que la vacance sde Paques ont permis aux départements de faire les recherches voulues, les ministres ont pu déposer les renseignements désirés dans soixante cas, ce qui a calmé considérablement la curiosité parlementaire.

Les députés qui ont parlé au cours de la séance sont MM. Conam, conservateur de Renfrew-Nord, D. Kennedy, progressiste de Peace River, Findlay Macdonald, conservateur du Cap Breton, John Evans, progressiste de Rosemont, G. S. Rennie, conservateur de Hamilton-Ouest, L. P. Bancroft, libéral-progressiste de Selkirk, Oscar Boulanger, libéral de Bellechasse et E. J. Gott, conservateur d'Essex.

Comme on le voit la majorité des discours provenaient de l'Opposition qui a chanté l'hymne ordinaire à la protection. Tandis que les uns plaiginaient les agriculteurs d'autres symphonisaient avec le soldat sans travail. Le discours le plus solide et le mieux inspiré de la journée a été celui de M. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse, qui a prononcé en anglais un éloquent plaidoyer en faveur des colons canadiens-français.

Il a demandé que le gouvernement consente aux fils de cultivateurs de la province de Québec les mêmes avantages qu'il accorde aux immigrants. Il a célébré les vertus agricoles des nôtres et la place qu'ils tiennent dans notre histoire économique. Il a surtout insisté sur la valeur énorme de nos compatriotes comme pionniers et colons, d'une mentalité et d'un courage inestimables pour notre pays. Il a suggéré, comme solution pratique, que les terres abandonnées par les colons soient immédiatement mises aux enchères, avec les mêmes avantages qui furent données à leurs détenteurs primitifs à la disposition des cultivateurs canadiens-français.

Comme il est question, à l'heure actuelle, de renvoyer au Canada les citoyens Canadiens entrés aux Etats-Unis (illégalement, il a conseillé au département de l'immigration de prendre les mesures nécessaires pour que ces sujets qui feraient d'admirables colons soient invités à s'établir sur des fermes dans la région de colonisation des provinces de l'Est ou de l'Ouest.

LE DEBAT

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 4. — Après deux semaines de vacances le Parlement a recommencé son travail aujourd'hui. Le nombre des députés présents était plutôt mince, ce qui peut s'expliquer du fait que la Chambre ne s'élevait que durant deux jours, cette semaine, plusieurs des membres n'ont pas jugé à propos de se rendre dans la capitale. Le débat sur le budget a été repris, et la Chambre a maintenu à considérer la motion Robb de l'hon. M. Robb, à l'effet que "l'Orateur quitte maintenant son siège pour permettre à la Chambre de se former en comité des voix et moyens".

L'approbation de cette proposition signifierait celle du budget. Mais des rangs conservateurs est venu un amendement exprimant le regret "que les mesures financières proposées par le gouvernement ne font rien pour sauvegarder de façon raisonnable et protéger les intérêts de la classe agricole et industrielle".

(A suivre à la page 2)

SAISIE D'UNE GOELETTE PRES D'ATLANTIC CITY

On trouve dans la cabine 4 hommes ivres-morts.— Le capitaine aurait été noyé
(Dépêche de la Presse Associée) Atlantic City, N.-J., 4. — Les gardes-côtes ont saisi aujourd'hui le yacht "Nomad", portant les couleurs du New-York Yacht Club, et l'ont amarré au port de Cape May. D'après le registre de 1928 du bureau de la navigation, la goélette appartient à Leland Ross, de New-York.
Le maître du vaisseau qui serait John B. Scofield, Cape May, manque à l'appel et de même l'on n'a pu trouver le livre du bord.
L'on a découvert quatre hommes ivres dans la cabine du yacht et les gardes-côtes les ont questionnés afin de savoir ce qui était advenu du capitaine. L'on trouva dans la même cabine 40 bouteilles de prétendu Scotch Whiskey et de nombreuses autres bouteilles brisées. Il paraîtrait que le capitaine a été emporté par une vague qui balaya le pont du navire il y a cinq jours.

REMERCIEMENTS DE LA FRANCE AUX COMMUNES

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 4. — L'hon. Rodolphe Lemieux, orateur de la Chambre des Communes, a donné lecture aujourd'hui au Parlement d'une lettre de M. Jean Knight, ministre de France au Canada, exprimant la gratitude de la France pour les hommages glorieux rendus en Chambre à la mémoire du maréchal Foch.

REDEE CAESARI

Notre article d'hier "Qui porte les pots cassés?" était de M. Jean Bruchési.

LA RUSSIE ET LE VATICAN PEU PRES DE S'ENTENDRE

C'est ce que signifient les déclarations faites aujourd'hui par les autorités du Vatican

PRETRE DEPORTE La conduite de la Russie soviétique envers les catholiques éloignera la réconciliation

(Câble de la Presse Associée) Cité Vaticane, 4. — Les autorités du Vatican ont déclaré aujourd'hui que non seulement le Saint-Siège ne songeait pas à signer de concordat avec la Russie soviétique, dans les prochaines années à venir, mais que bien plus, une entente de ce genre semblait plus lointaine que jamais.

Cette déclaration est venue en réponse aux nombreuses demandes de renseignements précis sur les rumeurs qui circulaient voulant que le Saint-Siège conclue une entente avec la Russie soviétique. On prétendait que le gouvernement des Soviets avait entrepris des pourparlers avec le Vatican et que les restrictions imposées par les Soviets à l'action des missionnaires catholiques seraient abolies.

Au sujet de cette dernière question, l'on a déclaré que la "persécution" contre les quelques ecclésiastiques qui avaient droit de demeurer en Russie, était devenue plus grande par la suite, que ces derniers jours, l'un des deux prêtres qui avec un seul évêque avait la faculté de pratiquer la religion catholique à Moscou, avait été déporté et que des mesures nouvelles avaient remplacé les anciennes.

(A suivre à la page 2)

BEAU DEBUT DE LE BEY HIER AU P. GEORGE

Le descendant de Ali Bey a battu Corporal et Sunny Saint dans l'épreuve principale

LES TROIS ANS

My Sis a battu le favori Ritzy dans la jeune division

Bowie, Md., 4. — Jefferson Livingstone a remporté sa première victoire de la campagne du Maryland...

La course de la jeune division s'est terminée par une grosse surprise lorsque Under The Rose...

INDIANAPOLIS

Table with columns: Name, AB, R, H, PO, A, E. Lists names like Matthews, Connelly, Layne, etc.

MONTREAL

Table with columns: Name, AB, R, H, PO, A, E. Lists names like Urbanski, Gaultier, Henry, etc.

PARTIES D'EXHIBITION

A Waco, Texas: New York (Am.) 13 16 3, Waco (T.L.) 3 5 3

LES ENTREES A BOWIE

Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi:

Première course, \$1,200, 2 ans, à réclamer, 4 furlongs. — a-Meridiane s 111; Andra 117; Catados 111; Dry Girl 109; Tariff 112; a-Italo 111; Sun Bonta 112; Florence May 109; Campfire Maid 112; Pauline Butler 111; x-Lightfoot Don 109; Branch 118; x-Alexander 109; Jolly Pal 116; Pay Well 109; Tom Hill 126; x-Violeta 110; x-Fire Girl 104; Peace Bud 114; x-Reginald Broom 106.

URBANSKI JOUE MERVEILLEUSEMENT CONTRE LES INDIENS

Sur quatre apparitions au bâton, il frappe un home run, un trois buts et un simple

BEAU RECORD

Le boxeur de la Ville-Reine n'a subi qu'une défaite l'an dernier

Le promoteur Moore a annoncé hier soir qu'il était d'opinion que tous les boxeurs qui seront au programme de mercredi prochain seraient probablement à Montréal...

Table with columns: Name, AB, R, H, PO, A, E. Lists names like Matthews, Connelly, Layne, etc.

Table with columns: Name, AB, R, H, PO, A, E. Lists names like Urbanski, Gaultier, Henry, etc.

A TROIS-RIVIERES

De notre correspondant Trois-Rivières, 4. — C'est un fait maintenant reconnu de tous que si le sport de la boxe est redevenu en vogue dans notre ville...

LE LASALLE PRET A JOUER

Le Lasalle Amateur sera en mesure d'ouvrir sa saison le 21 avril prochain à la température qui permet...

LE TENNIS

Les travaux d'agrandissement et d'embellissement projetés par les directeurs du club avancent rapidement.

LE CLUB BOREAL

Le club de tennis Boreäl situé sur la rue Leclerc près Hochelaga, se prépare à entreprendre une saison très mouvementée.

LES BOXEURS SERONT TOUS ICI, DES LUNDI

Red Bragan, qui vient de Toronto, sera probablement secondé par Frénchy Bélanger

BEAU RECORD

Le boxeur de la Ville-Reine n'a subi qu'une défaite l'an dernier

Le promoteur Moore a annoncé hier soir qu'il était d'opinion que tous les boxeurs qui seront au programme de mercredi prochain seraient probablement à Montréal...

Table with columns: Name, AB, R, H, PO, A, E. Lists names like Matthews, Connelly, Layne, etc.

Table with columns: Name, AB, R, H, PO, A, E. Lists names like Urbanski, Gaultier, Henry, etc.

A TROIS-RIVIERES

De notre correspondant Trois-Rivières, 4. — C'est un fait maintenant reconnu de tous que si le sport de la boxe est redevenu en vogue dans notre ville...

LE TENNIS

Les travaux d'agrandissement et d'embellissement projetés par les directeurs du club avancent rapidement.

LE CLUB BOREAL

Le club de tennis Boreäl situé sur la rue Leclerc près Hochelaga, se prépare à entreprendre une saison très mouvementée.

NOUVEAUX MEMBRES A L'ASSOCIATION DES SPORTS NAT.

M. Adrien Doucet s'inscrit. — L'oeuvre de l'Ass. — Exemple à imiter

LE PROGRAMME

De grandes fêtes seront organisées à Hull et Ottawa

M. Adrien Doucet, chef des Millionnaires du Forum et officier du Club des Millionnaires de Montréal, vient d'être admis membre de l'Association amateur des sports nationaux...

M. Doucet n'a pas voulu passer une occasion de s'enregistrer comme membre à une association qui a tant fait de bien pour le sport sain et honnête chez les jeunes...

On sait que l'honorable Alexandre Taschereau, Son Honneur le maire Camille Houde, M. Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques, le populaire sportsman Léo Dandurand, et une foule d'autres, sont déjà membres de l'Association...

CLASSIQUE DE L'ANGLETERRE

Londres, 4. — Cette année le fameux Derby sera couru le 5 juin. Les quatre autres classiques anglais seront courus comme suit: les 2,000 guinées, le premier mai à Newmarket; les 1,000 guinées, le 3 mai à Newmarket; les Oaks, le 7 juin, à Epsom, et le Saint-Leger, le 11 septembre à Doncaster.

IL FAUT ETRE MEMBRE AVANT LE PREMIER MAI

Dans l'Ass. des sports nationaux. — Une automobile comme prix

Il faudra se presser si l'on veut être admis membre de l'Association amateur des sports nationaux. On nous annonce, en effet, que les inscriptions et les admissions se termineront le premier mai...

LE LASALLE PRET A JOUER

Le Lasalle Amateur sera en mesure d'ouvrir sa saison le 21 avril prochain à la température qui permet...

LE TENNIS

Les travaux d'agrandissement et d'embellissement projetés par les directeurs du club avancent rapidement.

LE CLUB BOREAL

Le club de tennis Boreäl situé sur la rue Leclerc près Hochelaga, se prépare à entreprendre une saison très mouvementée.

LA GALETTE SE PREPARA A LA CONVENTION

L'intérêt ne languira pas au cours du congrès international de l'an prochain

LE PROGRAMME

De grandes fêtes seront organisées à Hull et Ottawa

La Galette canadienne-française, les autres clubs de raquettes de la région, les autorités d'Ottawa et de Hull ont donné une nouvelle preuve de leur savoir-faire en préparant d'avance le congrès international de 1930.

Voici le programme anticipé pour la Convention des raquetteurs qui aura lieu à Ottawa, l'an prochain: SAMEDI 10.00 a.m. — Parade jusqu'au Palais municipal où seront présentées les clefs de la ville et où sera prononcé le discours officiel de bienvenue.

Matinée — Parade à l'église. Des photographies seront prises en face de la Tour de la Paix, au Parlement. 1.30 P.M. — Dîner au Château Laurier, offert par la ville aux officiels des divers clubs et à leurs épouses.

LE TENNIS

Les travaux d'agrandissement et d'embellissement projetés par les directeurs du club avancent rapidement.

LE CLUB BOREAL

Le club de tennis Boreäl situé sur la rue Leclerc près Hochelaga, se prépare à entreprendre une saison très mouvementée.

IL Y A PEU DE CHANGEMENTS SUR LE CLEVELAND

Les Indiens ne semblent pas beaucoup plus fort que l'an dernier mais ont de bons lanceurs

LES SUBSTITUTS

Nouvelle-Orléans, 4. — Les experts du baseball prétendent que le Cleveland possède une équipe égale à celle de 1928, mais ce pronostic, s'il est exact, n'assure pas cependant une place très élevée aux Indiens.

Le gérant Roger Peckinpaug est à organiser une agglomération de joueurs plus effectifs que ceux de la dernière saison. Taverner aura comme remplaçant au troisième but J. Sewell et jouera au court-arrêt, pour améliorer cette ligne il s'est assuré les services de Dick Porter, Amerill et Falk, l'ancien et célèbre joueur des White Sox, de Chicago. Il n'y a pas de changements notables sur le bataillon des lanceurs, mais Jim Zim aura probablement la chance de ce nombre. Luke Sewell et Glenn Hyatt occuperont le poste de receveur avec le vétéran Grover Hartley, qui est aussi entraîneur. Zim et Ken Holloway sont les meilleurs des nouveaux lanceurs, mais Wesley Farrell est certainement celui qui possède la balle la plus rapide, quant à Verne Underhill qui arrive au camp d'entraînement ajouté à cette liste, Willis Hudlin, Walter Miller, Joe Schute, George Grant et Joe Miljus sont les étoiles de la saison 1928 que l'on a conservé. Miller ne cesse de se perfectionner, et Hudson s'est acquis ce droit par la somme de travail qu'il dépense à se tenir en forme. Il s'est installé une cible où pratiquer au camp d'entraînement du Cleveland, et s'il est conservé le contrôle de sa balle, il sera l'un des meilleurs lanceurs de la ligue. Schute, le fameux lanceur gaucher, s'est également perfectionné. La plupart des joueurs de buts ont obtenu leur position.

Joe Sewell jouera au troisième but et Traverer au court-arrêt avec Carl Lind au deuxième sac. Le premier sac partagé entre le Portual Fonseca et Johnny Hodapp. Quant aux réservistes, Ray Gardner en fera partie, bien qu'il soit médiocre frappeur. John Burnett et occupera également un poste à cause de sa rapidité. Porter et Amerill auront charge du champ centre, et Jamieson de l'autre. Un nouveau joueur-étoile sera Ed Morgan, le seul frappeur droitier des cinq équipiers du champ.

Les Nationals, de Philadelphie, se préparent hier à quitter leur camp d'entraînement en Floride pour se diriger sur Philadelphie où ils prendront un peu de repos avant d'ouvrir la saison du baseball contre les Athletics. Les médecins des Browns, des St-Louis, ont déclaré que les blessures aux chevilles de McGowan et Manush étaient de peu de gravité et Manush jouera sous peu; quant à McGowan il devra attendre encore un peu de repos.

LE TENNIS

Les travaux d'agrandissement et d'embellissement projetés par les directeurs du club avancent rapidement.

LE CLUB BOREAL

Le club de tennis Boreäl situé sur la rue Leclerc près Hochelaga, se prépare à entreprendre une saison très mouvementée.

PHIL GRANVILLE EN 5E POSITION

(Dépêche de la Presse Associée) Mère-de-Grâce, 4. — Herbert Hodman, New-York, est arrivé en tête du groupe des coureurs de C. C. Pyle, dans l'étape d'aujourd'hui du derby transatlantique. Par ce fait même il se trouve aussi premier pour le temps pris depuis le départ.

MAGISTRAT QUI EST LOIN D'ETRE TENDRE

La boxe, le cinéma lui déplaisent et il aimerait à voir Jack Dempsey en prison

Charlotte, Caroline, 4. — Le juge A.-M. Stack n'aime pas les boxeurs, le cinéma sensationnel et les professeurs de chiens. De tous les boxeurs celui qu'il déteste le plus n'est autre que le sieur Jack Dempsey. Le juge Stack fit connaître ses vues en condamnant Benny Mack, pugiliste local, à 20 ans de pénitence pour le meurtre de W.-R. Moore, architecte urbaniste, dans une querelle au sujet d'un chien. Voici quelques-unes de ses opinions: "Un pugiliste comme Benny Mack a développé ses instincts pour le combat. Des hommes entrent dans l'arène et se frappent sans pitié. Cela obscurcit et détruit la saine idée que l'on doit se faire des choses." Et le juge continue: "Jamais voir Jack Dempsey en prison. Il a fait plus que n'importe qui pour comprimer les garçons et les hommes de ce pays. "Il n'y a pas un seul combat de boxe qui ne diminue le respect de la loi, dans le même effet. Récemment affublé de costumes de cow-boys et pillèrent un magasin. Le cinéma leur avait donné l'idée de cet acte. "Il n'y a aucune raison de tuer un homme à cause d'un vieux chien. Je crois que ce devrait être un crime pour un homme de garder un chien."

UN REFORMATEUR

Charlotte, Caroline, 4. — Le juge A.-M. Stack n'aime pas les boxeurs, le cinéma sensationnel et les professeurs de chiens. De tous les boxeurs celui qu'il déteste le plus n'est autre que le sieur Jack Dempsey. Le juge Stack fit connaître ses vues en condamnant Benny Mack, pugiliste local, à 20 ans de pénitence pour le meurtre de W.-R. Moore, architecte urbaniste, dans une querelle au sujet d'un chien. Voici quelques-unes de ses opinions: "Un pugiliste comme Benny Mack a développé ses instincts pour le combat. Des hommes entrent dans l'arène et se frappent sans pitié. Cela obscurcit et détruit la saine idée que l'on doit se faire des choses." Et le juge continue: "Jamais voir Jack Dempsey en prison. Il a fait plus que n'importe qui pour comprimer les garçons et les hommes de ce pays. "Il n'y a pas un seul combat de boxe qui ne diminue le respect de la loi, dans le même effet. Récemment affublé de costumes de cow-boys et pillèrent un magasin. Le cinéma leur avait donné l'idée de cet acte. "Il n'y a aucune raison de tuer un homme à cause d'un vieux chien. Je crois que ce devrait être un crime pour un homme de garder un chien."

Le conseil du club est de faire le plan de sa saison, qui comportera toutes sortes d'amusements, tournois, excursions, etc. Il annonce déjà un tournoi qui commencera le jour de l'ouverture le 5 mai prochain. Toutes personnes désirant faire partie de cette magnifique organisation sportive devra s'adresser à M. G. Charette, Frontenac 5772 ou Main 5148, ou M. E. Paiement, Clairval 3837.

LE TENNIS

Les travaux d'agrandissement et d'embellissement projetés par les directeurs du club avancent rapidement.

LE CLUB BOREAL

Le club de tennis Boreäl situé sur la rue Leclerc près Hochelaga, se prépare à entreprendre une saison très mouvementée.

DES EPREUVES DE VALEUR A BISLEY

Londres, 4. — Voici une liste des principales épreuves qui seront disputées lors du grand concours annuel sous les auspices de l'Association nationale de tir à Bisley:

8 juillet — Prix de la reine Marie; prix Whitehead, Banco. 9 juillet — Médaille du roi; prix Kinnaird, Southern Railway, Wimbledon, Edge. 10 juillet — 1er stage du prix Roberts; prix Hamilton Leigh, concours des écoles publiques, prix Gale et Polden, Chylesmore, Halford. 11 juillet — Trophée Ashburton; finale du prix Roberts. 12 juillet — Prix Donegal, Conan Doyle, international, Echo. 13 juillet — Prix du Times, du Daily Mail, du Journal de l'Association de tir; prix Stock Exchange, Wimbledon et Humphrey. 15 juillet — Prix du Daily Telegraph, du duc de Cambridge et le Kolapore juvenile. 16 juillet — Le trophée Kolapore, le 1er stage du prix St-Georges; le prix de la Corporation. 17 juillet — Le 1er stage du prix du roi; le prix Nubel. 18 juillet — Prix du prince de Galles; prix Alexandra, Mackinnon, Northland et Mackinnon juvenile. 19 juillet — Le 2e stage du prix du roi; prix Alexandra. 20 juillet — La finale du prix du roi; prix Alexandra. 20 juillet — La finale du prix du roi; la finale du prix St-Georges; prix Viaziangram et Whitehead; prix des universités.

LE TENNIS

Les travaux d'agrandissement et d'embellissement projetés par les directeurs du club avancent rapidement.

LE CLUB BOREAL

Le club de tennis Boreäl situé sur la rue Leclerc près Hochelaga, se prépare à entreprendre une saison très mouvementée.

PRINCESS Cette semaine, mai, mercredi et samedi, l'Incomparable M. T. Z. I. dans "LOVELY LADY" Hôtel: 81, à 83, Mat. merc. 1.50 à 2.00; mat. Sam. 1.75 à 2.25.

ORPHEUM Les Artistes de l'Orpheum présentent La bonne comédie THE FAMILY UPSTAIRS avec Helen Kingsley—Victor Sutherland

GAYETY SOCIAL MAID avec Chuck Wilson et Betty Abbott

Hôtel Place Viger SOUPER DANSANT TOUS LES SAMEDIS SOIRS de 7.30 à la fermeture Superbe parquée pour la danse Excellents orchestres Atmosphère agréable

Superbe parquée pour la danse Excellents orchestres Atmosphère agréable

Superbe parquée pour la danse Excellents orchestres Atmosphère agréable

RADIO

EMISSIONS LOCALES

Poste CFCF, 411
10 h. 45 a.m. Nouvelles.
11 h. a.m. Programme d'essais.

12 h. 15. Les mines.
12 h. 35. Concert de l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle.

1 h. Bourse, les mines, température.
1 h. 25. Concert de l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle.

2 h. Concert de Layton.
4 h. 50. Thé dansant à l'hôtel Mont-Royal.

5 h. 55. Rapports des mines.
6 h. L'heure du crépuscule.
7 h. Orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle.

4 h. 30. Causerie sur le radio.
8 h. Concert Canadian Kodak.
9 h. Concert de L. O. Grothe.
9 h. 30. Concert Tip-Top.

10 h. Concert.
11 h. Orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.
CKAC—Montréal—411 m. (Heure de l'est)

4 h. 30 p.m. La bourse.
CNRA—Moncton—475.9 (Chemin de fer National du Canada) (Heure de l'Atlantique)

2 h. 30 à 4 h. p.m. (1 h. 30 à 3 h. p.m., heure de l'est). Concert, l'heure, les marchés, température.

9 h. Causerie de voyage; sextour d'instruments à cordes.
9 h. 58. L'heure, la température.
10 h. A studio.
11 h. Petit orchestre de concert.
CFCF—Toronto—357 m. (Heure de l'est)

7 h. 15 p.m. Concert.
9 h. 15. Concert Silver Slipper.
10 h. 30. Ensemble Savarin.
11 h. 30. Récital d'orgue.
CKWG—Toronto—312.3 m. (Heure de l'est)

4 h. Les mines.
4 h. 15. Concert.
6 h. 30. Concert Canadian Wool.
7 h. Concert Breay-Nash.
7 h. 30. Dîner-concert à l'hôtel King Edward.

8 h. Concert Kodak.
9 h. Programme O'Keefe.
10 h. Fanfare Kroehler.
11 h. Orchestre Romanelli.
CNRO—Ottawa—434.5 m. (Heure de l'est)

3 h. p.m. L'heure, concert, rapports.
POSTES AMERICAINS
WEAF—New-York—454.3 m. (Heure de l'est)

4 h. 15 p.m. Trio à cordes.
6 h. p.m. Dîner-concert au Waldorf-Astoria.
6 h. 30. Raybestos Twins.
7 h. Milady's Musicians.

7 h. 30. Quatuor à cordes.
8 h. Orchestre Cities Service.
9 h. Un soir à Paris.
9 h. 30. Fanfare Schradertown.
10 h. Concert.
11 h. Opéra.
WJZ—New-York—394.5 m. (Heure de l'est)

4 h. Symphonie.
4 h. Quatuor à cordes.
6 h. 30. Clopin Light, orchestre.
7 h. Trio Landt.
7 h. 30. Dixies Circus.

8 h. Helen Jancke, contralto.
8 h. 30. Armstrong Quakers.
9 h. Revue Wrigley.
9 h. 30. Heure Philco.
10 h. Hudson-Essex Challengers.
10 h. 30. Concert.
KDKA—East Pittsburgh—305.9 m. (Heure de l'est)

6 h. 30 p.m. Orchestre de l'hôtel William Penn.
7 h. Concert Eclipse.
7 h. 30. Dixie Circus.
8 h. Concert.
8 h. 30. Armstrong Quakers.

9 h. Revue Wrigley.
9 h. 30. Heure Philco.
10 h. 01. Hudson-Essex Challengers.
10 h. 35. Orchestre de l'hôtel William Penn.
WBZ et WBZA—Nouvelle-Angleterre—302.8 m. (Heure de l'est)

4 h. Symphonie.
6 h. 01. Orchestre Miller.
6 h. 45. Ray's Adelphians.
7 h. 30. Dixies Circus.
8 h. 30. Armstrong Quakers.
9 h. Heure Wrigley.
10 h. 30. Heure Philco.
10 h. Programme Hudson Essex.
10 h. 35. Concert Phil Spitalny.
11 h. 15. Orchestre de Bert Lowe.

LE TOURNOI DE QUILLES DU CLUB CANADIEN

Le concours des quilles au Club Canadien se continuera tous les mardi et vendredi jusqu'au 26 avril et les trophées seront offerts aux vainqueurs la semaine suivante. Nous en amènerons la date plus tard. Depuis la dernière circulaire, les équipes victorieuses se composent de MM. Bernard Bissonnette, Rod. Camirand et Romeo Bernard; de Dr Denis Forest, A. Langevin et J. L. Lacasse; de J. L. Lacasse, Romeo Bernard et A. Langevin; de J. A. Oumet, Romeo Bernard et Alex. Grothe; de Louis Boisjean, Dr Denis Forest et A. Langevin; de J. A. Oumet, Alex. Grothe et Rodolphe Bédard; de Dr Geo. Lauréncelle, A. Langevin et Tim. Donohue; de Dr Denis Forest, Octave Larue et Romeo Bernard. Les cadeaux avaient été offerts par MM. L. H. Painchaud, Thé. Bonin, Yvon Blieux, Dr Denis Forest, Dr J. N. Chaussé, E. Robitaille, les directeurs, A. Normandin, Max. Lamarre, J. A. Oumet, Alex. Grothe, J. G. Dupré, Rodolphe Bédard, Fabien Côté, etc. On a toujours besoin de prix pour encourager les joueurs et récompenser leurs magnifiques efforts. Avis aux amis et donateurs.

LIGUES MINEURES

Marches anglaises et françaises. Le programme de l'après-midi sera de nature populaire et annoncé dans quelques jours.

LE CONCERT AU FORUM

Les billets sont actuellement en vente chez Lindsay et au Forum pour le concert qui donnera l'Harmonie des Guides au Forum, le 8 avril à 8 heures 15 du soir.

Voici le programme que rendra la Musique des Guides Belges, lundi soir au Forum:
1—Rounoutcho — (Ouverture sur des thèmes populaires Basques) Gabriel Pierné

2—Sonate No 6, pour orgue. Mendelssohn
3—L'apprenti sorcier, Paul Dukas.
4—Toccata et Fugue en re mineur, Bach

5—Danse Polonoisienne du Prince Igor. Borodine
6—Ouverture des Maîtres-Chanteurs. Wagner

Marches anglaises et françaises. Le programme de l'après-midi sera de nature populaire et annoncé dans quelques jours.

LA MUSIQUE DES GUIDES ARRIVE A SHERBROOKE

Le maire et les échevins souhaitent la bienvenue au Régiment de la Maison du Roi des Belges LA TOURNEE CANADIENNE

(Spéciale au "Canada") Sherbrooke, 4 — L'Harmonie Royale des Guides, du Régiment de Cavalerie de la Maison du Roi des Belges, Albert Ier, est arrivée ce matin de Boston par convoi spécial du Canadien National. C'est la première visite de deux distingués musiciens au Canada, et Sherbrooke est la première ville canadienne à leur souhaiter la bienvenue. A la gare, le maire et les échevins de la ville les ont reçus officiellement. Une large délégation des autorités civiques assistait au concert de l'Harmonie des Guides, le soir. Puis ce fut la grande réception civile à l'Arrière de la ville. La Musique des Guides est partie ensuite par le même convoi spécial pour Québec où elle se fera entendre ce soir au théâtre Auditorium. Le concert à Sherbrooke eut lieu au théâtre Grand. L'Harmonie des Guides en laissant Québec se rendra aux Trois-Rivières où elle donnera, samedi soir, un concert au théâtre Capitot. Elle arrivera à Montréal, dimanche midi. Le soir, à 6 heures 30, il y aura grand réception par les Carabiniers Mont-Royal. Le concert à Montréal aura lieu, lundi soir, au Forum. Le 9 avril, l'Harmonie des Guides jouera à Ottawa au théâtre Augetoria et, enfin, le 10 avril, elle jouera à Toronto au Massey Hall. Ce concert terminera la tournée dans l'Est du Canada.

UNE SUPPLIQUE EST PRESENTEE A L'HON. M. DUNNING

Par la Chambre de commerce de Montréal et dans le but d'empêcher une restriction au capital CONDOLEANCES

Une intéressante conférence est faite par M. Seferovitch sur le royaume des Serbes, Croates et Slovènes

L'assemblée générale des membres de la Chambre de commerce a été d'un vif intérêt tant par la conférence de M. le capitaine A. V. Seferovitch, consul général du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, qui a invité les hommes d'affaires de visiter son pays dont il a donné une très intéressante description, et par la très importante résolution adoptée protestant auprès de l'hon. M. Dunning, ministre des chemins de fer, contre une clause du bill de la compagnie Bell Telephone. Les membres ont entendu tout d'abord M. le capitaine Seferovitch, qui fut présenté par M. C. E. Gravel, président de la chambre de commerce. Il lui souhaita la plus cordiale bienvenue sous le toit de la Chambre de commerce. Il ajouta que M. Seferovitch s'est familiarisé avec nos habitudes par ses sincères relations qu'il a établies dans toutes les classes de notre société. Je ne doute pas, a ajouté M. Gravel que la conférence de M. Seferovitch fera mieux connaître son pays si intéressant.

M. Seferovitch s'est dit honoré d'avoir à faire une causerie devant les membres de la Chambre de commerce, composé d'hommes du commerce et de l'industrie, plus particulièrement, mais tous désireux d'acquiescer au champ de leurs activités. Il s'est dit heureux du privilège qu'il avait de pouvoir parler du pays qu'il a l'honneur de représenter dans ce beau et grand pays qu'est le Canada.

Le conférencier a tout d'abord dit que dans tous les hôtels de son pays, il y a des interprètes qui parlent le français, l'anglais, ce qui est un avantage au point de vue de tourisme, ajoutant que les Canadiens-français s'y trouveront bien à leur aise étant donné l'avantage qu'ils ont de pouvoir parler également les deux langues.

Après la grande guerre, un nouveau pays a surgi. En dépit des épidémies, de la famine et de toutes les épreuves terribles de la guerre, les Yougoslaves ont surgi de nouveau comme un seul peuple, aussi homogène qu'à l'époque des Monts Carpates.

Après avoir donné des renseignements intéressants sur le royaume, sur son histoire, le conférencier a parlé de l'esprit de la Yougo-Slavie qui peut être analysé en indiquant les cinq tendances spirituelles des Slaves du sud: la religion d'action du Yougoslave; la morale collective des Belges. Depuis 1832, alors que Ambroise Thomas exprima ouvertement son admiration sur l'excellente interprétation de cette organisation. "La Musique Royale des Guides" s'est attiré les plus beaux commentaires, de la part des plus fameux critiques musicaux. Le capitaine Prevost, directeur de cette organisation, est reconnu pour la maîtrise avec laquelle il fait interpréter par ses musiciens les œuvres classiques du plus haut mérite.

Quoique "La Musique Royale des Guides" en soit à sa première visite en Europe, elle a la plus grande réputation de toute organisation musicale sur le continent européen. Elle est bien connue en Allemagne, en Suisse, en Autriche, en France, en Espagne et en Angleterre. En avril 1928, elle donna un concert d'un cachet absolument brillant à Albert Hall, Londres.

Le capitaine Prevost, qui dirige cet ensemble, est renommé pour son talent de transposer des pièces d'orchestre ou d'orgue à l'instrumentation d'une fanfare militaire. Non seulement a-t-il fait cela pour les classiques, mais il a aussi adapté les œuvres des plus grands compositeurs contemporains, dont quelques-unes à la demande expresse de ces derniers, tel dans le cas de "Petruska" de Stravinsky, de Ravel, Casella, Respighi, Honegger, Bela Bartok et Prokofieff.

Le capitaine Prevost est très modeste en ce qui concerne ses décorations. "Elles ne m'ont pas été données à moi", prétend-il, "mais à la grande organisation musicale que j'ai l'honneur de diriger". Le drapeau historique de la fanfare est lui-même couvert d'insignes de toutes sortes, accordées par les différentes villes de l'Europe où elle s'est faite entendre et reconnaître comme unité musicale de première valeur.

LE CONCERT AU FORUM

Les billets sont actuellement en vente chez Lindsay et au Forum pour le concert qui donnera l'Harmonie des Guides au Forum, le 8 avril à 8 heures 15 du soir.

Voici le programme que rendra la Musique des Guides Belges, lundi soir au Forum:

1—Rounoutcho — (Ouverture sur des thèmes populaires Basques) Gabriel Pierné

2—Sonate No 6, pour orgue. Mendelssohn
3—L'apprenti sorcier, Paul Dukas.
4—Toccata et Fugue en re mineur, Bach

5—Danse Polonoisienne du Prince Igor. Borodine
6—Ouverture des Maîtres-Chanteurs. Wagner

Marches anglaises et françaises. Le programme de l'après-midi sera de nature populaire et annoncé dans quelques jours.

LA NAVIGATION QUELQUES INDICES QUE LA DEBACLE EST PROCHAINE

Le St-Laurent est maintenant libre sur toute sa largeur, à partir de la rue Nicolet, en amont ALLEZ EN EUROPE

Du 6 juin au 26 juillet, avec les journalistes canadiens. — Le "Montclare" et le "Duchess of Atholl"

L'un des meilleurs indices que la débacle est très prochaine, c'est le nombre de plus en plus grand d'"hironelles" que l'on aperçoit sur les quais. Hier après-midi, principalement, il y en avait en quantité qui se chauffaient au soleil, attendant le grand événement, pour eux, la sensation de l'année: la débacle sur le Saint-Laurent.

Is n'ont pas tout à fait tort de se faire le raisonnement suivant: le Richelieu est libre depuis cinq jours; les brise-glaces "Lady Grey" et "Mikula" étaient à Sorel, samedi dernier; il n'y a pas de barrages considérables aux Iles de Sorel ou à Pointe-du-Lac; ça se claire sur le lac Saint-Pierre; le fleuve est libre depuis longtemps en aval de Trois-Rivières.

Plus haut que Sorel, il s'est produit, hier, vis-à-vis Lanoraie, Contrecoeur et Varennes, des mouvements importants des glaces et l'on remarque plus en amont, à partir de la rue Nicolet, le fleuve est libre sur toute sa largeur. D'ailleurs, le niveau de l'eau baisse graduellement dans le port. De 59.5 pieds qu'il était mercredi, il est tombé à 36.5 pieds.

JOURNALISTES EN EUROPE

Les journalistes canadiens redoutent cet été, la politesse à leurs confrères de la Newspaper Society of Great Britain qui nous visitent l'an dernier.

Ceux qui feront parti du Canadian Newspaper European Tour seront reçus par les gouvernements continentaux, les hommes d'Etat et politiques, aussi bien que par l'Empire Press Union et la Newspaper Society de Londres.

Le départ s'effectuera, à Montréal, pour Cherbourg, le 6 juin prochain, à bord du superbe vapeur "Montclare", du Pacifique Canadien, tandis que le voyage de retour se fera de Liverpool, à bord du luxueux paquebot "Duchess of Atholl", qui est parti de Liverpool, à 20,000 tonnes qu'est le "Duchess of Atholl".

De Cherbourg, les excursionnistes se rendront immédiatement à Paris où ils seront le 14 juin. Après un séjour de quatre jours dans la Ville Lumière, ce sera l'arrivée à Vienne, le 20 au matin, puis Prague, le 22. Le matin du 23, l'express "Berlin" les conduira vers la capitale de l'Allemagne où ils arriveront le 24. Le 25, excursion à Postdam, le 26 excursions facultatives et le 27, une promenade sur le Rhin, et une soirée à Cologne.

Le 28 au matin, les voyageurs seront à bord du convoi rapide "Cologne-Bruxelles" et arriveront à Bruxelles, le 29, excursion vers La Haye, capitale de la Hollande.

Le premier juillet, les excursionnistes auront de nouveau traversé la Manche et seront à Londres. Ce sera, en Angleterre, une série ininterrompue de réceptions. Ils seront reçus entr'autres par Lord Astor et Lady Nancy Astor, à leur maison d'éte "Cliveden", par Lord Beaverbrook, à sa maison d'éte "Cherbury", à Leatherhead.

Puis ce sera Leamington, une excursion en auto-car à travers le pays de Shakespeare et le 11 juillet, en route pour Chester, la plus ancienne ville d'Angleterre. Les excursionnistes passeront ensuite par Blackpool, Preston et Edinburg, où ils passeront la journée du 16. Enfin, le 18, ils se retrouveront à Londres et le 19, après-midi, ils s'embarqueront sur le "Duchess of Atholl" pour leur dernière randonnée. Ils seront de retour à Montréal, le 26 juillet.

Le prix du voyage est de \$825, toutes dépenses comprises et représente 14 jours sur la mer et 36 jours en Europe.

NOUVEAU NAVIRE SUR LA BAIE DE FUNDY

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien a annoncé aujourd'hui que sa compagnie accorderait prochainement un contrat pour la construction d'un nouveau vapeur qui fera la navette sur la baie de Fundy entre Saint-Jean, N. B. et Digby, N.-E.

Les plans et devis élaborés comportent des innovations qui feront de ce navire le plus luxueux et le plus moderne jamais mis en service sur la baie de Fundy. La longueur totale du vaisseau sera de 340 pieds. Il pourra transporter jusqu'à cinq cents passagers et durant son service nocturne, quarante-quatre cabines seront mises à la disposition des voyageurs.

LE PROJET EST INCONNU DE L'UNIVERSITE

Il n'a pas été encore question de céder à titre gracieux un emplacement pour la construction d'un INST. PEDAGOGIQUE

Les autorités universitaires interrogées relativement à la nouvelle que les Freres des Ecoles Chrétiennes ont déclaré de fonder un institut pédagogique à Montréal et que cette maison nouvelle serait affiliée à l'Université de Montréal qui lui céderait même à titre gracieux un emplacement, ont déclaré ne rien connaître de ce projet. L'Université n'a pas encore pris la chose en considération. Il est évident, déclarent les autorités universitaires, que si un institut pédagogique est fondé, il sera affilié à l'Université de Montréal. Quant à l'emplacement qui serait cédé à titre gracieux à la nouvelle maison, il n'en a pas encore été question.

S. EXCELLENCE LE LT-GOUVERNEUR A PRETE SERMENT

(Suite de la première page) Durant la session qui vient de se terminer, vous vous êtes appliqués avec un zèle évident à résoudre les problèmes difficiles que fait surgir le rapide développement de la province de Québec.

Vous avez eu pour moi la fois l'Instruction agricole et le haut enseignement universitaire, et vous avez assuré au service de l'Assistance publique une contribution annuelle qui lui permettra de secourir un plus grand nombre d'indigents.

En attribuant une somme de dix-sept millions au parachèvement de nos routes provinciales et régionales, vous avez complété un programme de voirie comportant des avantages incalculables pour nos districts ruraux aussi bien que pour nos villes.

Parmi les nombreuses mesures d'intérêt général que vous avez adoptées, il convient de noter la loi de la presse qui mettra fin à certains abus dont se plaignaient nos journaux.

Il m'est agréable de sanctionner toutes ces lois ou nom de Sa Majesté. Messieurs de l'Assemblée législative.

Je vous remercie des crédits que vous avez bien voulu voter pour les différents services publics, et de la façon généreuse dont vous avez augmenté le budget de plusieurs départements qui ont à répondre de nouveaux besoins.

Honorables Messieurs du Conseil législatif. Messieurs de l'Assemblée législative. En prorogeant cette session, je prie la Divine Providence de répandre sur notre province d'abondantes bénédictions.

UNE FETE ORGANISEE PAR LA SECTION MAISONNEUVE

La section Maisonneuve de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise une fête qui aura lieu dans ses salles le 15 avril à 8 heures.

A cette fête qui coïncidera avec l'assemblée tous les membres sont invités car ils y trouveront tout ce qui est nécessaire pour les intéresser et les amuser. M. J. O. Cordeau, président de la section compte que tous les membres voudront se procurer au moins quelques jours avant la fête de leurs billets qui sont vendus trois pour 25 sous.

"LA CENSURE PENDANT LA GUERRE"

Ce sera le sujet dont M. Raymond Guyot, économiste en vue, et professeur venu de France au Canada sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, traitera au Cercle Universitaire, samedi soir, demain, à l'issue d'un dîner-causerie ouvert aux membres et à leurs invités.

M. Guyot, qui a vu de très près la fondation de la censure en France pendant la guerre, a l'intention de faire l'observation d'un grand intérêt.

Présidence de M. Téléphore Parizeau; remerciements de M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes, à Montréal.

UNIVERSITE DE MONTREAL

Conférence sur la Divine Comédie. Ce soir, à 8 heures, l'abbé Henri Jasmin, de la Faculté des lettres, donnera, à l'Université, angle St-Denis et Ste-Catherine, une conférence avec projections sur les dix premiers chants de l'Enfer de Dante.

Le conférencier fera une étude spéciale des principaux personnages du milieu dans lequel il a vécu et d'après les traits caractéristiques que Dante a voulu donner. Les détails qui seront commentés faciliteront la lecture de ce chef-d'œuvre par excellence.

Bill qui s'attaque à la prohibition

(Dépêche de la Presse Associée) Landing, Mich. 4. — Robert D. Wardell, représentant de Detroit, a présenté à la Chambre des Représentants aujourd'hui une résolution ayant pour but d'améliorer les règlements particuliers à l'Etat de la Constitution américaine se rapportant à la vente et à la fabrication des liqueurs alcooliques.

L'amendement Wardell permettrait de consommer des breuvages contenant de l'alcool dans les maisons seulement.

LE PROJET EST INCONNU DE L'UNIVERSITE

Il n'a pas été encore question de céder à titre gracieux un emplacement pour la construction d'un INST. PEDAGOGIQUE

Les autorités universitaires interrogées relativement à la nouvelle que les Freres des Ecoles Chrétiennes ont déclaré de fonder un institut pédagogique à Montréal et que cette maison nouvelle serait affiliée à l'Université de Montréal qui lui céderait même à titre gracieux un emplacement, ont déclaré ne rien connaître de ce projet. L'Université n'a pas encore pris la chose en considération. Il est évident, déclarent les autorités universitaires, que si un institut pédagogique est fondé, il sera affilié à l'Université de Montréal. Quant à l'emplacement qui serait cédé à titre gracieux à la nouvelle maison, il n'en a pas encore été question.

S. EXCELLENCE LE LT-GOUVERNEUR A PRETE SERMENT

(Suite de la première page) Durant la session qui vient de se terminer, vous vous êtes appliqués avec un zèle évident à résoudre les problèmes difficiles que fait surgir le rapide développement de la province de Québec.

Vous avez eu pour moi la fois l'Instruction agricole et le haut enseignement universitaire, et vous avez assuré au service de l'Assistance publique une contribution annuelle qui lui permettra de secourir un plus grand nombre d'indigents.

En attribuant une somme de dix-sept millions au parachèvement de nos routes provinciales et régionales, vous avez complété un programme de voirie comportant des avantages incalculables pour nos districts ruraux aussi bien que pour nos villes.

Parmi les nombreuses mesures d'intérêt général que vous avez adoptées, il convient de noter la loi de la presse qui mettra fin à certains abus dont se plaignaient nos journaux.

Il m'est agréable de sanctionner toutes ces lois ou nom de Sa Majesté. Messieurs de l'Assemblée législative.

Je vous remercie des crédits que vous avez bien voulu voter pour les différents services publics, et de la façon généreuse dont vous avez augmenté le budget de plusieurs départements qui ont à répondre de nouveaux besoins.

Honorables Messieurs du Conseil législatif. Messieurs de l'Assemblée législative. En prorogeant cette session, je prie la Divine Providence de répandre sur notre province d'abondantes bénédictions.

UNE FETE ORGANISEE PAR LA SECTION MAISONNEUVE

La section Maisonneuve de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise une fête qui aura lieu dans ses salles le 15 avril à 8 heures.

A cette fête qui coïncidera avec l'assemblée tous les membres sont invités car ils y trouveront tout ce qui est nécessaire pour les intéresser et les amuser. M. J. O. Cordeau, président de la section compte que tous les membres voudront se procurer au moins quelques jours avant la fête de leurs billets qui sont vendus trois pour 25 sous.

"LA CENSURE PENDANT LA GUERRE"

Ce sera le sujet dont M. Raymond Guyot, économiste en vue, et professeur venu de France au Canada sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, traitera au Cercle Universitaire, samedi soir, demain, à l'issue d'un dîner-causerie ouvert aux membres et à leurs invités.

M. Guyot, qui a vu de très près la fondation de la censure en France pendant la guerre, a l'intention de faire l'observation d'un grand intérêt.

Présidence de M. Téléphore Parizeau; remerciements de M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes, à Montréal.

UNIVERSITE DE MONTREAL

Conférence sur la Divine Comédie. Ce soir, à 8 heures, l'abbé Henri Jasmin, de la Faculté des lettres, donnera, à l'Université, angle St-Denis et Ste-Catherine, une conférence avec projections sur les dix premiers chants de l'Enfer de Dante.

Le conférencier fera une étude spéciale des principaux personnages du milieu dans lequel il a vécu et d'après les traits caractéristiques que Dante a voulu donner. Les détails qui seront commentés faciliteront la lecture de ce chef-d'œuvre par excellence.

Bill qui s'attaque à la prohibition

(Dépêche de la Presse Associée) Landing, Mich. 4. — Robert D. Wardell, représentant de Detroit, a présenté à la Chambre des Représentants aujourd'hui une résolution ayant pour but d'améliorer les règlements particuliers à l'Etat de la Constitution américaine se rapportant à la vente et à la fabrication des liqueurs alcooliques.

L'amendement Wardell permettrait de consommer des breuvages contenant de l'alcool dans les maisons seulement.

LE PROJET EST INCONNU DE L'UNIVERSITE

Il n'a pas été encore question de céder à titre gracieux un emplacement pour la construction d'un INST. PEDAGOGIQUE

Les autorités universitaires interrogées relativement à la nouvelle que les Freres des Ecoles Chrétiennes ont déclaré de fonder un institut pédagogique à Montréal et que cette maison nouvelle serait affiliée à l'Université de Montréal qui lui céderait même à titre gracieux un emplacement, ont déclaré ne rien connaître de ce projet. L'Université n'a pas encore pris la chose en considération. Il est évident, déclarent les autorités universitaires, que si un institut pédagogique est fondé, il sera affilié à l'Université de Montréal. Quant à l'emplacement qui serait cédé à titre gracieux à la nouvelle maison, il n'en a pas encore été question.

S. EXCELLENCE LE LT-GOUVERNEUR A PRETE SERMENT

(Suite de la première page) Durant la session qui vient de se terminer, vous vous êtes appliqués avec un zèle évident à résoudre les problèmes difficiles que fait surgir le rapide développement de la province de Québec.

Vous avez eu pour moi la fois l'Instruction agricole et le haut enseignement universitaire, et vous avez assuré au service de l'Assistance publique une contribution annuelle qui lui permettra de secourir un plus grand nombre d'indigents.

En attribuant une somme de dix-sept millions au parachèvement de nos routes provinciales et régionales, vous avez complété un programme de voirie comportant des avantages incalculables pour nos districts ruraux aussi bien que pour nos villes.

Parmi les nombreuses mesures d'intérêt général que vous avez adoptées, il convient de noter la loi de la presse qui mettra fin à certains abus dont se plaignaient nos journaux.

Il m'est agréable de sanctionner toutes ces lois ou nom de Sa Majesté. Messieurs de l'Assemblée législative.

Je vous remercie des crédits que vous avez bien voulu voter pour les différents services publics, et de la façon généreuse dont vous avez augmenté le budget de plusieurs départements qui ont à répondre de nouveaux besoins.

Honorables Messieurs du Conseil législatif. Messieurs de l'Assemblée législative. En prorogeant cette session, je prie la Divine Providence de répandre sur notre province d'abondantes bénédictions.

UNE FETE ORGANISEE PAR LA SECTION MAISONNEUVE

La section Maisonneuve de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise une fête qui aura lieu dans ses salles le 15 avril à 8 heures.

A cette fête qui coïncidera avec l'assemblée tous les membres sont invités car ils y trouveront tout ce qui est nécessaire pour les intéresser et les amuser. M. J. O. Cordeau, président de la section compte que tous les membres voudront se procurer au moins quelques jours avant la fête de leurs billets qui sont vendus trois pour 25 sous.

"LA CENSURE PENDANT LA GUERRE"

Ce sera le sujet dont M. Raymond Guyot, économiste en vue, et professeur venu de France au Canada sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, traitera au Cercle Universitaire, samedi soir, demain, à l'issue d'un dîner-causerie ouvert aux membres et à leurs invités.

M. Guyot, qui a vu de très près la fondation de la censure en France pendant la guerre, a l'intention de faire l'observation d'un grand intérêt.

Présidence de M. Téléphore Parizeau; remerciements de M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes, à Montréal.

UNIVERSITE DE MONTREAL

Conférence sur la Divine Comédie. Ce soir, à 8 heures, l'abbé Henri Jasmin, de la Faculté des lettres, donnera, à l'Université, angle St-Denis et Ste-Catherine, une conférence avec projections sur les dix premiers chants de l'Enfer de Dante.

Le conférencier fera une étude spéciale des principaux personnages du milieu dans lequel il a vécu et d'après les traits caractéristiques que Dante a voulu donner. Les détails qui seront commentés faciliteront la lecture de ce chef-d'œuvre par excellence.

Bill qui s'attaque à la prohibition

(Dépêche de la Presse Associée) Landing, Mich. 4. — Robert D. Wardell, représentant de Detroit, a présenté à la Chambre des Représentants aujourd'hui

DENONCIATION D'UN CONTRAT PAR ECRI

La preuve par témoin est un moyen exceptionnel de preuve tel que prévu par le code

HON. JUGE ARCHER

Annulation d'un privilège et d'un jugement en déclaration d'hypothèque

L'application des articles 2013F, 2205 et 2233 du Code civil a donné lieu à un jugement très élaboré et intéressant de l'honorable juge Archer...

Le demandeur alléguait dans son action qu'il avait été engagé par la défenderesse...

Le 3 mars 1927, un privilège fut enregistré sur la propriété avant la fin des travaux...

Jugement fut rendu par défaut contre la mis-en-cause Moretti...

Dans ses considérants le juge Archer déclare que par contrat écrit en date du 15 décembre 1926...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

La preuve peut être faite par écrit, par témoins, par présomptions...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

Le demandeur a tenté de prouver par témoins la dénonciation qu'il prétend avoir faite...

COUR SUPERIEURE CHAMBRE DE PRATIQUE

Présent: L'honorable juge Survever. Les jugements suivants furent rendus:

Wlodimir vs Buezo et Aluminon Co. of Canada, Ltd; jugement de consentement pour \$325.00...

La Compagnie de Radiateurs Perfection Ltée, en liquidation; The Trust General est nommé liquidateur...

Dame M. Ledue vs Dame A. Chené et al; jugement en droit, preuve avant faire droit...

Dame L. Coutu et al vs A. Petit et al; jugement en déclaration d'hypothèque, avec dépens...

Dame Auror Paquette vs Albert Langlois; jugement prononçant séparation de corps entre les parties...

Maurice Ducharme vs Paul Savoy et al; jugement pour \$200.00, avec intérêt et dépens...

Dame Irene Canavan vs Alexandre Baillé; requête pour être autorisée à ester en justice en séparation de corps...

Dame Joséphine Geneste vs J. Elphège Falardeau; requête pour autorisation à pour suivre en séparation de corps...

Arthur Delorme vs V. Margarithis; jugement pour \$125.00, avec intérêt et dépens...

U. Martineau vs Garage Central Ltée; jugement ordonnant remise d'automobile...

General Mortgage Corporation vs Walter Edwin Piek et al; jugement déclarant le demandeur propriétaire de l'immeuble...

Dame Olive Rose Cox vs Canadian Vickers Ltd; jugement ordonnant preuve avant faire droit...

Alfred Adolphe Paquette vs Dame A. Dufresne; jugement prononçant séparation de corps entre les parties...

Dame Malvina Marceux vs J. E. E. Chabot; jugement prononçant séparation de corps entre les parties...

L. W. Simak vs A. Barbe; jugement pour \$140.00, avec intérêt et dépens...

Delle R. Rheaume vs S. Holtzman; jugement maintenant saisis gageant en expulsion pour \$122.00, avec intérêt et dépens...

Arthur Dubois vs Ovide Regimbald; et Canadian National Ry; jugement sur déclaration du T. S.

MONDANITES

Partie de cartes au profit de l'Union Nationale Française

Parmi les personnes qui assisteront à la partie de cartes donnée à l'hôtel Mont-Royal...

Le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

M. le Consol Général de France et Madame Carteron; le Consol Général des Etats-Unis et Madame Wesley Frost...

CONTES ET LEGENDES POPULAIRES

Ce thème sera développé en trente chars allégoriques dessinés par le prof. J.-B. Lagacé

LE TERROIR

Inoubliable souvenir que laissera la célébration de la St-J-Baptiste

Le thème de la parade du 24 juin prochain ou encore le thème de la parade de 1929, sera les Contes et les Légendes populaires au Canada français...

Ce thème sera développé en trente chars monumentaux tous dessinés par l'artiste professeur, J.-B. Lagacé qui, avec un rare bonheur, a su choisir dans les textes préparés par E.-Z. Massicotte...

Grâce à la superbe documentation que MM. Massicotte et Roy ont pu réunir, la figuration nombreuse qui animera chaque scène, sera pourvue de costumes les plus appropriés et les plus chatoyants...

Le cortège s'ouvrira, suivant la coutume, par le char suivi qui résume le thème. Il sera suivi du char des "fées bienfaitrices" et celui de "la méchante sorcière"...

Viendront ensuite, entremêlés, afin de varier les effets et de fournir les contrastes nécessaires...

Une légende indienne historique sur les temps préhistoriques de Montréal. Huit contes français canadiens. Huit légendes canadiennes. Un conte oriental, populaire en ce pays...

Une légende européenne, qui a pris racine au Canada. Six contes canadiens. Enfin la parade sera close par le char qui, chaque année est orné par dessus tout, celui du petit saint Jean-Baptiste...

Depuis 1924, les parades du 24 juin, ont pris une telle ampleur qu'on en parle maintenant dans toute l'Amérique et même en Europe...

L'on vient de loin admirer cette artistique et somptueuse glorification annuelle de l'histoire, des moeurs, des coutumes et des traditions du Canada français...

D'année en année, les démonstrations se dépassent graduellement en splendeur et en éclat. Et des foules de 300,000 à 500,000 personnes admirent en exaltation le cortège de la Saint-Jean-Baptiste...

Aussi notre grande Société nationale a-t-elle plus que jamais l'intention de faire cette année de la fête des Canadiens-français, un événement qui ne le cède en rien comme valeur artistique à celui des fêtes précédentes...

Le choix des contes et des légendes a donné lieu à un long travail. Après une étude consciencieuse, MM. Massicotte, Lagacé et Roy sont venus à la conclusion qu'il fallait puiser dans notre littérature orale ou traditionnelle, c'est-à-dire d'origines canadiennes ou étrangères, les figures les plus connues, celles qui réveillent le plus de souvenirs parmi les spectateurs...

Tel qu'arrêté, le programme va présenter une variété sans égale. Parmi les rituels ensoleillés, les contes et les légendes populaires au Canada éveillent, le 24 juin prochain, des rumeurs joyeuses et admiratives. Le président, M. Guy Vanier, appuyé par le Conseil général et les consciencieux animateurs que tout le monde connaît, se sont décidés à ne rien négliger pour ne décevoir ni l'attente des Montréalais, ni celle des visiteurs de tous les coins de l'Amérique...

Avec la bonne volonté de tous, nous sommes certains que le 24 juin 1929 présentera un spectacle unique dont notre pays n'a pas encore été témoin...

La fête du merveilleux et du fantastique sera une joie pour l'esprit et pour les yeux, elle laissera dans la mémoire de chacun un souvenir doux et lumineux...

SUFFRAGE FEMININ

L'Assemblée mensuelle de la Fédération provinciale pour le suffrage féminin sous la présidence de Mlle Irène Joly aura lieu mardi le 8 à 3 heures p.m., dans le salon A de l'hôtel Mont-Royal...

A cette occasion, Mlle Hélène Lefebvre, professeur de musique vocale et instrumentale fera exécuter par ses élèves un programme composé de chant, piano et violon. L'entrée est libre...

L'AMICALE MARISTE SAINT-PIERRE

C'est lundi le 8 avril prochain, que les Anciens de Saint-Pierre auront le plaisir d'entendre une intéressante conférence donnée par le Rév. Frère Gabriel Marie, ancien directeur de l'école, ancien provincial et directeur actuel de l'Académie Champagnat...

Le titre de cette conférence est, "Nos Missions". Avec un tel sujet présenté avec la verve toute française et toute spirituelle bien connue de notre ancien directeur, nul doute que tous ceux qui seront là le soir du 8, passeront une soirée plus agréable. L'entrée est absolument gratuite pour tous les anciens de Saint-Pierre, sans exception, membre ou non de l'Amicale. Qu'on se le dise ?

LES JEUNES AUSTRALIENS

Montréal, 3. — Après avoir passé quelques jours très activement employés les 160 garçons, membres de la Ligue de la "Young Australia", sont partis hier après-midi, de Montréal par le Canadien National...

Ils se rendaient à Québec où ils de meureront jusqu'au matin du 8 avril, alors qu'ils repasseront par Montréal pour se rendre à Ottawa où ils séjourneront jusqu'au 12 avril.

D'Ottawa ils se rendront à Oshawa, Ont., où ils seront les hôtes de la General Motors après quoi ils visiteront Toronto, les chutes Niagara, London, Detroit et Battle Creek. Finalement le train du Canadien National les conduira jusqu'à Chicago.



FREDERICK H. ECKER Le Nouveau Président de la Compagnie Metropolitan Life.

M. Frederick H. Ecker, qui vient d'être élu Président de la Cie d'Assurance Metropolitan Life, succédant à feu M. Haley Fiske, a été associé avec la Compagnie depuis 46 ans. Né dans l'Etat de New-York il y a 61 ans. En 1883 il était messenger dans le département de la correspondance de la Compagnie et gagnait \$4.00 par semaine. A l'âge de 25 ans il devint chef du département des obligations et hypothèques. A l'âge de 40 ans il fut élu Trésorier et, en 1919, Vice-Président. Depuis 1906 tous les placements de la Compagnie, ses emprunts et ses achats d'immeubles ont dû être autorisés par M. Ecker, ces placements s'élevaient actuellement à environ \$2,000,000 par an. Comme Président de la Cie Metropolitan, M. Ecker se trouve en tête de 44,000 personnes, tant représentants que membres du personnel des Bureaux chefs à New-York, San Francisco, Ottawa, Londres, Angletierre. Il est membre de la Direction de nombreuses maisons financières et compagnies de chemin de fer, et il s'intéresse comme toujours dans les services du bien-être public.

FUNERAILLES DU R. P. EUG. PLANTE, C.S.V.

Hier, dans l'église de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, à Villieray, un service solennel a été chanté pour le repos de l'âme du frère Eugène Plante, c.s.v.

La dépouille mortelle a été transportée de l'Académie à l'église, à 9 heures; la levée du corps a été faite par M. l'abbé J. A. Foucher, curé de Saint-Stanislas et ancien curé de Villieray. M. l'abbé J. R. Granger, vicaire de la paroisse, chanta le service, assisté de M. l'abbé Léonard, p.s.v., ancien élève du défunt, et du Père J. Downs, c.s.v.

Parmi les nombreux assistants, on remarquait: le R. Ev. P. Michel Romberg, supérieur général des Clercs de St-Viateur, le Rév. P. A. de Grandpré, c.s.v., ass.-provincial de Montréal, MM. les abbés J. A. Foucher, curé de St-Stanislas, F. E. L'Heureux, curé de St-Vincent-Ferrier, A. Cloutier, vicaire à St-Stanislas, J. A. Guimond, C. E. Guibault, Ls-Ph. Carbonneau, vicaires à la paroisse du Saint-Rosaire, le Rév. Père Ls-Ph. Fafard, c.s.v., professeur au Scolasticat d'Outremont, le Frère Denis, c.s.v., procureur de l'Institution des Sœurs-Muets, le Rév. Frères J. E. Roy, c.s.v., directeur de l'Académie du Saint-Rosaire.

J. N. Piché, c.s.v., directeur à l'Ecole Primaire Supérieure Saint-Louis; H. Lefebvre, c.s.v., directeur au collège Saint-Louis de Terrebonne; L. Simard, c.s.v., directeur de l'Ecole St-Nicolas d'Abitibi; J. R. Larue, c.s.v., directeur de la librairie Saint-Viateur; H. Bellebe, c.s.v., directeur de l'Ecole Saint-François de Rigaud; J. A. Bisson, directeur de l'Ecole St-Joseph de Bordeaux; le Rév. A. Coriveau, c.s.v., du collège St-Joseph de Lauzon; N. Gauthier, c.s.v., du noviciat de Joliette; C. Courchesne, du collège Saint-Joseph de Berthier; O. Jabbert, c.s.v., de la direction provinciale; J.-Brousseau, c.s.v., de l'Académie Querbec; J. H. Roy, c.s.v., de l'Académie Saint-Jean-Baptiste; L. Lauzier, c.s.v.; J. E. Loiseleur, c.s.v.; J. Pilon, c.s.v.

Parmi les délégations d'élèves, on remarquait principalement celle de Saint-Joseph de Bordeaux, sous la direction du Rév. A. Brouillette.

M. J.-E. Cloutier, principal de l'Ecole St-Ambroise, Ls-Ph. Lusier, principal de l'Ecole St-Gérard d'Youville, M. Duguay, professeur, les Rév. Frères Jean et Louis, de l'Ecole Primaire Supérieure Christophe-Colomb.

Les scholastiques d'Outremont assistaient au Choeur.

Le Dr A. Jarry, membre de la commission scolaire de Montréal, le Dr Plouffe, de Villieray, MM. les marquis de Bellebe, Bourguignon et Deschamps, Messieurs Omer Simard, agent d'immeubles.

Tous les professeurs religieux et laïques de l'Académie Notre-Dame du Saint-Rosaire, à Villieray, assistaient avec leurs élèves.

Une délégation des élèves du couvent était sous la direction de religieuses.

Parmi les parents du défunt, on remarquait: les F. F. E. Roy, c.s.v., de l'Ecole Saint-Louis, C. Roy, c.s.v., de l'Académie Notre-Dame du St-Rosaire, H. Fournier, c.s.v., du collège St-Rémi, J. Dutil, c.s.v., de l'Institution des Sœurs-Muets, Monsieur Joseph Roy et Jos Dussault, de Montréal, ainsi qu'un bon nombre d'amis du défunt.

La chorale était sous la direction de M. Fauré; elle a rendu avec succès la messe de Perosi.

Ont présents des offrandes de messes et des bouquets spirituels: La famille O. Simard, la famille Joseph Roy, la famille Eugène Roy, la famille Jules Limoges, le personnel de l'Ecole St-Ambroise, les professeurs laïques de l'Académie du St-Rosaire, le personnel et les élèves de l'Ecole St-Gérard d'Youville, la famille Ferdinand Crepeau, la famille Arsène Gagné, la famille Oscar Belhumeur, la famille Alfred Morin, M. Vianney Fréaulet, les élèves de l'Académie du St-Rosaire.

La dépouille mortelle fut rapportée à l'Académie pour être transportée à la gare du Mile-End, à 3 heures, escortée par un nombreux cortège de parents, d'amis et d'élèves.

Les funérailles auront lieu ce matin, au Noviciat de Joliette, à 8 heures 30.

Les Clercs de St-Viateur de l'Académie du St-Rosaire remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies, soit par l'offrande de bouquets spirituels, de messes ou par l'assistance au service.

UNE VENTE DE \$31,000 DANS VILLERAY

Pour des propriétés situées sur la rue St-Denis, avec terrain de 3,200 pieds de superficie \$391,965.

Tel est le total de 44 ventes, dont 36 de \$2,000 ou plus — Ventes de l'après-midi

(Renseignements fournis par la maison Ernest Pitt et Cie)

Au cours de la journée, hier, 44 ventes d'immeubles ou de terrains vacants ont été enregistrées dont 36 de \$2,000 ou plus, soit pour une valeur totale de \$391,965.

La vente principale a été effectuée dans le quartier Villieray pour des propriétés situées sur la rue Saint-Denis, No 7454, avec terrain de 3,200 pieds de superficie, et vendues par J. A. Léo Papineau au prix de \$31,000 à J. A. E. Gratton.

Quant au plus grand nombre de ventes dans un même quartier c'est encore celui de Villieray qui l'emporte avec six ventes ou \$78,700.

Voici maintenant la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance:

Quartier Villieray. — Rue St-Denis, batières No 7454, lots Nos 2643-85, partie S.-E. 86, terrain 3,200 pieds. J. A. Léo Papineau vend à J. A. E. Gratton, \$31,000. P. L. Guibault, notaire.—1929.

Rue Drolet, batières Nos 8253 à 8261, lots Nos 2643-1510, partie N.-O. 1509, terrain 30 x 94 pieds. J. A. Lalonde vend à Mlle K. Martin, \$19,000. J. A. Théoret, notaire.—1929.

Rue De Gaspé, batières Nos 7818 à 7822, lots Nos 2643-915, 2643-916-1, terrain 30 x 84 pieds. D. A. Taillefer vend à J. A. Brunet, \$8,900. J. E. Prieur, notaire.—1929.

Rue Drolet, batières Nos 7466, 7468, lot No 2643-155. Dame F. Tousse vend à H. Purenne, \$8,500. J. H. R. Langevin, notaire.—1929.

Rue Foucher, batières Nos 7936, 7938, lot No 2629-616, terrain 25 x 75 pieds. Dame J. Viau vend à J. B. Gascon, \$6,200. G. St-Jean, notaire.—1929.

Rue Drolet, batières Nos 7941, 7943, lot No 2643-1022, terrain 20 x 94 pieds. J. Avril vend à A. Lavoie, \$5,100. J. H. Olivier, notaire.—1929.

Quartier Notre-Dame de Grâce. — Ave Connaught, batières Nos 592, 594, lots Nos partie N.-O. 141-436, partie S.-E. 437, terrain 29 x 106 pieds. H. P. McBeath vend à J. V. Desaulniers, \$24,000. E. Biron, notaire.—1929.

Rue Murray, batières Nos 64, 66, lot No 49-122, terrain 3,600 pieds. W. Renaud vend à G. Gay, \$8,250. J. Ménard, notaire.—1929.

Ave Coronation, vacants, lots Nos 147-71, 72, terrain 79 x 71 pieds. Dame E. Durand vend à D. P. Sykes et al, \$900. J. A. E. Boileau, notaire.—1929.

Quartier St-André. — Barot Place et Ave Atwater, batières Nos 3450, 3452, terrain 1720-143, 164 West End Development Co. vend à F. Bindoff, \$23,500. H. Décaray, notaire.—1929.

Rue Durocher, batières No 3638, lot No partie N.-O. 1860-P, terrain 1,952 pieds. C. Henderson vend à E. L. Judah, \$8,500. R. H. Clerk, notaire.—1929.

Cité de Westmount. — Forden Crescent et Ave Bowman, batières Nos 52, 54, terrain 239-34-2, 239-53-2, terrain 4,735 pieds. A. Baillie vend à D. McRae, R. L. Campbell, \$22,500. D. Chisholm, notaire.—1929.

Cité de Verdun. — Rue Wellington, batières Nos 5107 à 5115, lots Nos 4671-253, moitié N. 4671-254, terrain 37.6 x 90 pieds. W. Roberts vend à Verdun Investment Co. Ltd, \$17,000. J. H. R. Messier, notaire.—1929.

Bvd Lasalle, batières Nos 4346, 4348, lot No 4626-3, terrain 40 x 146 pieds. V. Chartrand vend à J. A. Proulx, \$13,500. J. H. R. Messier, notaire.—1929.

Ave Verdun, batières Nos 5678, 5684, lots No partie N.-E. 4479-953-1, partie N.-E. 4679-953-2, 4679-954-1, 4679-954-3, 4679-955-1, L. L. Grégoire vend à W. Allmen, \$10,500. J. H. R. Messier, notaire.—1929.

Rue Crawford, batières Nos 3946 à 3952, lots Nos 3405-724, partie 723-2, G. Goode vend à J. E. Ledoux, \$9,100. R. Dumouchel, notaire.—1929.

Quartier St-Edouard. — Rue St-Denis, batières Nos 6625 à 6629, lot No 8-396, terrain 25 x 130 pieds. Dame J. A. Boivert vend à Industrial Loan and Investment Corporation, \$16,000. J. E. Lemire

Les marchés locaux plus tranquille. - NATIONAL BREWERIES grimpe 2 points à 134

BOURSE LOCALE TRES TRANQUILLE

LA SITUATION DU CREDIT PARALYSE ENCORE TOUT MOUVEMENT DE HAUSSE MARQUEE - MONTREAL POWER ET POWER CORPORATION EN VEDETTE PENDANT L'APRES-MIDI.

Le marché local est à traverser, actuellement, la période de regain qui suit ordinairement la crise de réajustement qui s'est produite il y a une semaine. Avec la situation critique de l'argent qui se fait sentir dans tous les centres financiers du monde entier, le public acheteur n'est guère disposé à faire des nouveaux engagements jusqu'au moment où une amélioration réelle ou du moins en perspective commence à se dessiner.

Il est possible que le fait important sur le marché, hier, a été la chute brusquée des "rights" de Canadian Car, comparativement à une fermeture à \$1.20, mercredi, et qui ont touché un bas de 20 cents. Depuis une couple de semaines, ces "rights" n'avaient aucune valeur intrinsèque en tant que les actions de Canadian Car ordinaires étaient concernées, parce que le stock se vendait au-dessous de l'offre du nouveau stock. Les "rights" furent achetés comme "appel", mais comme la transaction de ces "rights" se termine cet après-midi, ils sont conséquemment hors de ligne de compte.

Nickel a touché un bas à 47.3-4, puis s'est ensuite rallié à 49, sans changement, comparativement à la fermeture de la veille. Brazilian a grimpé jusqu'à 59.7-8 puis s'est raffermi à 60, ou une perte de 1 point. National Breweries s'est amélioré d'un point à 133, et Power Corporation montrait une hausse de 1.7-8 point à 102. Steel of Canada à 54 et Shawinigan à 75 ont fait une perte de 1 point chacun. Fraser a perdu 1 point à 65, et Winnipeg Electric gagnait 1 point à 81. Canada Cement s'est amélioré de 1.1-4 point à 30, et Massey-Harris a reculé d'un point à 71.1-2.

Il n'y a pas eu ou presque pas de changements dans la nature des transactions sur le marché local au cours de l'après-midi. Le volume des transactions a été encore peu considérable et le marché a paru subir un état de torpeur marquée. Montreal Power et Power Corporation ont passablement attiré l'attention en montrant une activité plus sensible tout en restant plus faciles. Montreal Power a changé de mains en blocs passablement considérables et fait une réaction de 2 points à 100, tandis que Power Corporation a également flechi à 100, soit une perte de 2 points, comparativement au niveau qui prévalait au commencement de l'après-midi, mais avec une perte nette de 1-8 point pour la journée.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing market data for Montreal, including various stocks and their prices. Columns include stock names, current prices, and previous prices.

LE MARCHE DU COTON

Table listing cotton market data, including prices for various grades of cotton and related commodities.

LES ECHOS DU MARCHE

CANADIAN CAR La Bourse de Montréal a donné avis que les transactions des "rights" de Canadian Car cessent à la fermeture du marché, aujourd'hui. A la suite d'une fermeture à \$1.20, vendredi, ces "rights" ont débuté à \$1.00 hier matin, accusant, par conséquent, une baisse de 20 cents.

Si l'on en juge par le total peu considérable des transactions enregistrées sur le marché local, hier, le public est encore craintif et dans un sentiment de nervosité qui l'empêche de faire des nouveaux engagements, présentement, jusqu'à ce que l'atmosphère soit plus rassurante. Le marché passe actuellement à travers une période tout à fait contraire au marché enthousiaste qui a prévalu l'an dernier. Mais il n'y a pas que le marché local qui soit dans cette situation. Wall Street subit la même influence, toutefois, que la Bourse n'en est pas affectée aussi fortement, en apparence, du moins. On ne saurait dire que le marché se sera débarrassé de cet état d'esprit entièrement sous le contrôle de la nervosité, il est fort possible que les observateurs sérieux pourront alors envisager plus favorablement les perspectives du marché.

Un des aspects les plus encourageants de la situation, pour ceux qui observent l'allure du marché, c'est la belle fermeté démontrée par plusieurs stocks. Ce fait est regardé comme le signe que le gros de la liquidation est maintenant passé et que le marché se trouve actuellement dans une position où tout événement favorable serait de nature à lui faire prendre une nouvelle allure de hausse.

NICKEL ET BRAZILIAN Les leaders, comme Nickel et Brazilian ont montré une action très encourageante, mercredi, vers la fermeture, mais ils ont montré quelque faiblesse au début des transactions, hier matin. Cependant, les fluctuations sont encore extrêmement étroites.

Winnipeg Electric Winnipeg Electric se maintient encore ferme et l'on est sous l'impression que les facteurs qui ont été de nature à déprimer son prix sur le point de disparaître. D'un autre côté, la compagnie est en position de montrer, aujourd'hui, des revenus meilleurs. Les opérations de l'année courante, sous des meilleurs auspices, contiennent d'offrir des perspectives brillantes pour l'administration.

NATIONAL BREWERIES Ce stock a montré encore une bonne vigueur, en prévision du rapport annuel qui doit, paraît-il, dépasser tous les records précédents, de la prochaine subdivision des actions et d'une réorganisation du dividende. National Breweries a enregistré un gain de 2 points en grimpant à 134, et si l'on considère cette amélioration, comparativement au bas qu'il a touché à 120 pendant la dernière réaction, on trouve que son ralliement de 14 points ne manque pas d'intérêt pour ceux qui ont eu la patience de garder ce stock en portefeuille jusqu'à présent.

WAYAGAMACK On dit que Wayagamack vaut beaucoup mieux que son prix actuel sur le marché et qu'il est susceptible de grimper à des sommets plus intéressants. Son approvisionnement fléchi est rare, et on nous a laissé entendre qu'un trust de placement était en train de l'accumuler. Hier, il a touché 75 1-2.

BOURSE DES MINES

Table listing mining market data, including various mineral stocks and their prices.

LE COTON

New-York, 4. - Des hausses enregistrées au début à la suite de rapports favorables sur la température et de câbles relativement faciles de Liverpool, ont été suivies de hausses sur le marché du coton, aujourd'hui. La crainte d'une mauvaise température dans le sud-ouest a paru servir de facteur à la hausse qui a fait grimper le coton de 19.66 à 19.89, ou une hausse de 23 points. Cette livraison a été cotée à 19.88. Dans l'ensemble le marché a clôturé ferme à des hausses nettes de 9 à 11 points.

DETAILS DES VENTES SUR LE MARCHE LOCAL

Fournis par Brunseau et Rainville, Membre de la Bourse de Montréal.

Table listing local market details, including various commodities and their prices.

DETAILS DES VENTES SUR LE MARCHE DU GURD

Fournis par Brunseau et Rainville, Membre de la Bourse de Montréal.

Table listing market details for the Gurd market, including various commodities and their prices.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Table listing afternoon market sales, including various commodities and their prices.

Table listing market data for various commodities like steel, power, and oil.

Table listing market data for various commodities like oil, sugar, and other goods.

Table listing market data for various commodities like oil, sugar, and other goods.

VENTES DU MATIN

Table listing morning market sales, including various commodities and their prices.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Table listing afternoon market sales, including various commodities and their prices.

Table listing market data for various commodities like oil, sugar, and other goods.

Table listing market data for various commodities like oil, sugar, and other goods.

Table listing market data for various commodities like oil, sugar, and other goods.

VENTES DU MATIN

Table listing morning market sales, including various commodities and their prices.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Table listing afternoon market sales, including various commodities and their prices.

L. Villeneuve & Cie. Limitée. Bois de sciage, Portes, châssis et Moulures. Plancher en Bois franc. Bois à finir, Pin rouge, chesnut, etc.

LE BEURRE Les prix du beurre ont accusé une nouvelle hausse à Montréal, hier. Les prix de gros ont grimpé de 1-2 cent. Le meilleur beurre de la Nouvelle-Zélande se vendait à 44 cents la livre. Le beurre des Cantons de l'Est fraîchement fabriqué était coté à 43-1-2 cents la livre. Le beurre de crème pasteurisé No 1 des Cantons de l'Est, s'est vendu à 44 cents la livre. Les détenteurs de ce dernier ont demandé jusqu'à 45 cents la livre, mais sans succès.

Thermodaire Sales Reg'd Offre pour quelque temps un nombre limité d'actions de Thermodaire Ltd à \$25.00 chacune. THERMODAIRE LTD

Hommes d'Affaires! Pour le Repas de M. M. D. Programme Rapide et Court. Excellent Cuisine. THERMODAIRE SALES Reg'd. 5184 Casgrain, Montréal.

UNE INVITATION toute spéciale est faite aux capitalistes qui auront l'occasion d'entretenir une conférence par le Capt. J. R. Giroux et M. M. H. McKenzie sur CHIBOUGAMAU le nouveau district minier du nord de Québec. SAMEDI, LE 6 AVRIL de 3 à 5 p.m., au No 25, rue St-Jacques, Est, au bureau-chef de la Obalski - Chibougamau Mining Co.

McDougall & Cowans Membres de la Bourse de Montréal. 200 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Nouveaux numéros de téléphone: MARBOUR 3221.

Amélioration du sentiment spéculatif sur le marché américain. Fonds en abondance

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market values for New York, including columns for 'VALEURS', 'Ouv.', 'Max.', 'Min.', 'Dernière Vente', and 'Changement'. Lists various companies like Am. Paper, Am. Sugar, and Am. Tobacco.

FLECHISSEMENT DE L'ARGENT A N.-YORK

BONNE NOUVELLE DE WASHINGTON. — ARGENT A P. 100 EN DEHORS DU MARCHE. — LES PETROLES FONT MEILLEURE FIGURE. — FERROVIAIRES PLUS VIGOUREUX.

New-York, 4. — Un flechissement sur le marché de l'argent avec une foule de bonnes nouvelles sur le commerce ont été les facteurs d'un ralliement brusque sur le marché de la bourse, aujourd'hui. Au début le marché a été quelque peu lourd à la suite de la liquidation de la veille causée par la crainte d'une hausse du taux de déscompte et de développements défavorables nouveaux sur le marché de l'argent.

L'argent à demande s'est renouvelé à 10 pour cent et ce taux élevé a attiré des fonds tellement considérables que les primes en dehors du marché, se sont élevées à un taux jusqu'à 8 pour cent. Le fait que la banque d'Angleterre avait maintenu son taux de récompte à 5-1/2 pour cent a été regardé comme le signe que la banque de la Réserve Fédérale de New-York n'aurait aucune hausse du sien à l'assemblée des directeurs qui doit avoir lieu après le marché.

Hier, aucun changement n'a été fait au taux de récompte de la banque de la Réserve Fédérale de St-Louis. Les stocks d'aciéries ont été mis en évidence par les haussiers communs nouveaux leaders sur le marché. Tout récemment, les nouvelles de l'industrie de l'acier ont été tout à fait favorables et on a prédit une période de revenus plus élevés. Bethlehem dont les actionnaires ont eu la promesse d'un dividende plus libéral, a grimpé 5-1/2 points en touchant 110 5-8, soit 1-1/4 points de son sommet de l'année; un bloc de 10,000 actions a changé de mains à 110.

Youngstown Sheet and Tube et Superior Steel se sont vendus à leur sommet de l'année, et United States Steel ordinaire, Republic et Vandalium ont enregistré environ 3 points chacun. Midland Steel Products privilégié a grimpé 4-3/4 points et A. M. Byers 5 points.

Les stocks de moteurs ont également attiré beaucoup d'attention sur le marché à la suite de rapports annonçant un nouveau sommet record de production et de ventes pour le printemps. Un bloc de 12,000 actions de General Motors a changé de mains à 86, suivi d'une amélioration à 86-1/4, ou d'une hausse de 2-3/8 points. Otis Elevator a grimpé 10 points. Commercial Solvents 9-3/4 points et touché un nouveau sommet record à 293-3/4. Baldwin 9-1/2 points; General Electric, Montgomery-Ward, International Telephone, American Can, Radio, Matheson, Alkali et Kinney Company ont fait des hausses de 3 à 4-1/2 points.

Le groupe des stocks pétroliers a enregistré un nouveau mouvement d'achat. Les déclarations officielles disent que le plan en vue de la diminution de la production de l'Ohio n'était qu'une violation de la loi Sherman à bien quelque peu "tue" l'enthousiasme, mais les principaux de l'industrie sont d'avis que ce plan réussira avec l'entente entre les divers états.

Les ferroviaires qui ont montré beaucoup de langueur depuis des semaines, se sont lancés vers la hausse au cours de l'après-midi sous la direction de Erie qui a eu vite fait de grimper 4 points.

COURB DE NEW-YORK

Table of commodity prices for New York, including Aluminum Co. of America, Am. Light & Traction, and various oils and metals.

A WALL STREET

LE MARCHE New-York, 4. — Avec la preuve évidente que l'incident de la crise de crédit, à l'époque des paiements tri-mensuels, était passé définitivement, les haussiers ont repris leurs activités sur le marché de la Bourse, non cependant, sans y aller sagement, mais dans une bonne partie de la liste. Des vingtaines de stocks au nombre desquels les aciéries et les ferroviaires ont été en évidence, ont fait de gains de 2 jusqu'à 12 points. Ce n'est pas que les acheteurs se sont tenus sur la défensive pendant la plus grande partie de la séance, attendant le rapport des prêts aux courtiers après la fermeture du marché et le déclin au sujet de la réserve ont tenu les autorités de la réserve en tenu des assemblées, aujourd'hui, à Washington, mais ce facteur est maintenant "usé" tellement les baissiers l'ont fait valoir, et alors même qu'ils en parlent encore, l'effet est complètement ou presque nul sur le marché. Une bonne partie du nouveau mouvement d'achat a été provoqué sans doute par une allure plus facile du marché de l'argent.

LES POOLS Un bon nombre de nouveaux pools se sont mis à l'oeuvre depuis quelques jours, ou se préparent à mener une campagne d'activités plus prononcées une fois que l'incertitude et la nervosité seront disparus. Les stocks "épousés" par les pools sont surtout Sinclair, Bush Terminal, Auto Sales, Philip Morris, American Brown Rubber, United Electric Coal, Fish River, Central Alloy Steel, Gobel, S. S. Kresge, et encore plusieurs autres.

L'ARGENT L'argent à demande a été renouvelé à 10 pour cent peu après midi. Pendant la dernière heure des transactions il était coté à 6 pour cent. Le volume des fonds était considérable sur le marché, et les appels bancaires ont été plutôt négligeables. Il y a un an, l'argent à demande à 6 pour cent aurait constitué un élément considérablement défavorable aux opérations de hausse, mais à la suite des expériences que vient de faire le marché, un taux de 6 pour cent ne paraît pas élevé. La dernière fois que l'argent avait enregistré ce bas à 6 pour cent était le 19 mars. Il s'est maintenu à ce taux pendant trois jours en mars et cinq jours en février. La réserve fédérale n'a fait aucun changement dans son taux de récompte à cinq pour cent, et le secrétaire Mellon a déclaré que l'assemblée du printemps des 12 gouverneurs et son conseil d'administration de la réserve fédérale, à Washington, n'aurait qu'une chose de routine. On a dit que les autorités de la réserve fédérale s'étaient déclarées satisfaites des résultats de la restriction du crédit par la pression faite sur les banques associées.

CHANGES ETRANGERS

New-York, 4. — Tranquillité sur le marché des changes étrangers. Le dollar canadien, qui a montré une légère amélioration, est à escompte de 11-16 de 1 pour cent.

Table of exchange rates for various currencies including London, Paris, Brno, and others.

SUR LE COURB DE NEW-YORK

New-York, 4. — Le marché du curb a été tranquille, comparativement aux premières semaines de l'année, et les transactions ont été largement le fait des professionnels à l'exception de quelques leaders du marché. Les pétroles se sont maintenus plus fermes, sans cependant montrer autant d'activité qu'au commencement de la semaine. Une poignée de stocks seulement ont enregistré un virement appréciable.

Cohn Hall Marx, New Jersey Zinc et quelques autres ont enregistré des nouveaux hauts pour l'année, et des gains importants furent faits par American Rolling Mills, Goldman Sachs, Ford of Canada, Gold Seal Electrical, Sikorski Aviation, Hart Parr, United States Freight and Yellow Taxi Trans., A. A. Rica, Union Carbide et Mangel St. res sont restés fermes.

SUCRE D'ERABLE

Sherbrooke, 4. — Des rapports venant des districts du sucre d'érable des Cantons de l'Est disent que depuis quelques jours la saison du sucre d'érable est excellente, et cela malgré la prophétie que la chute de neige légère au cours de l'hiver serait défavorable à cette industrie et causerait un gros désappointement. Les nuits froides de la semaine dernière, suivies de températures plus élevées, ont facilité l'écoulement de la sève et les cabanes à sucre montrent une grande activité jour et nuit.

Comme marque de respect à la mémoire de M. Brunini, la Bourse de Montréal n'a commencé ses opérations que cinq minutes après l'heure habituelle. A la famille en deuil "Le Canada" offre ses plus sincères sympathies.

LES OEUFV Le marché des oeufs a été ferme, hier. Les maisons des grossistes ont maintenu leurs prix au commerce de détail, soit 36 cents la douzaine pour les premiers frais extra, 34 cents pour les premiers frais et 32 cents pour les seconds frais.

LES ARRIVAGES D'OEUFV A Montreal, hier, ont été de 2,100 caisses, comparativement à 2,448 pour le même jour de la semaine précédente, et à 2,629 pour le jour correspondant de l'an dernier.

Table titled 'LE NIVEAU DU MARCHE' showing market levels for various commodities like wheat, flour, and sugar.

Riddell & Ballard advertisement, listing members of the Montreal Curb Market and office information.

Advertisement for 'INVITEZ-VOUS LE MALHEUR?' featuring a logo and text about protecting valuables.

Société d'Administration et de Fiducie advertisement, providing services for estate and fiduciary matters.

ASSURANCE FEU ET AUTOMOBILE UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED advertisement, featuring Albert Bernard as agent.

MONTREAL DRY DOCKS LIMITED advertisement, highlighting services for ship repair and construction.

Canada Power and Paper Corporation advertisement, listing products like paper and pulp.

PARISEAU FRERES LIMITEE advertisement, specializing in wood box manufacturing.

DOMINION DISTILLER'S LIMITED advertisement, offering distilled spirits and liqueurs.

Administration Soignée des successions advertisement, offering professional estate planning services.

LES GRAINS A WINNIPEG advertisement, discussing grain market fluctuations.

M. ROBERT BRUNINI advertisement, a notice of condolence and a mention of his passing.

Advertisement for 'LA COMPAGNIE DE PAPIER KRUGER' and 'MARQUES DE COMMERCE'.

Advertisement for 'JOS.-A. LAPOINTE' and 'GRATIS AUX INVENTEURS'.

Advertisement for 'PRETS SUR HYPOTHEQUES A JETTE & CIE'.

Advertisement for 'LA COMPAGNIE DE PAPIER KRUGER'.

Advertisement for 'MARQUES DE COMMERCE'.

Advertisement for 'LA COMPAGNIE DE PAPIER KRUGER'.

Advertisement for 'MARQUES DE COMMERCE'.

Advertisement for 'LA COMPAGNIE DE PAPIER KRUGER'.

LA CONSTRUCTION PROPREMENT DITE DE L'UNIVERSITE

"Il n'est pas encore décidé si on procédera immédiatement aux travaux, faute d'argent, dit

MGR A.-V.-J. PIETTE

La Com. d'administration étudiera la question à sa réunion spéciale, lundi prochain

Les travaux d'excavations, de nivellement et de canalisation au flanc du Mont-Royal, où s'élèvera le futur édifice de l'Université de Montréal, seront terminés au commencement de juin, déclarait hier Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université.

"Mais", ajoutait Mgr Piette, il n'est pas encore décidé si l'Université procédera immédiatement aux travaux de la construction proprement dite, parce que ces travaux demandent une somme considérable d'argent que l'Université ne possède pas actuellement dans son trésor.

Comme le "Canada" l'annonçait à la fin de mars, il y aura une réunion spéciale de la Commission d'administration bientôt. Cette assemblée aura lieu lundi prochain à 4 heures p.m. et l'on étudiera notamment la question de construction. L'assemblée régulière de la Commission aura lieu le 29 avril, d'après le calendrier académique.

Cette assemblée spéciale a été convoquée pour l'élection d'un nouveau président de la Commission administrative, et on a élu l'honorable sénateur F. L. Bélisle, président de la Commission d'administration, fera une revue de son administration depuis 1920, alors que l'Université de Montréal, succursale de l'Université Laval de Québec, obtint de la législature provinciale sa charte et son autonomie.

Interrogé relativement au crédit de un million accordé par la législature provinciale au cours de la session, Mgr A.-V.-J. Piette a déclaré que l'Université n'avait pas encore décidé quel usage elle en ferait. Ce crédit a été accordé sans aucune restriction du gouvernement, et il appartient à la Commission d'administration de décider si elle doit l'employer pour la construction ou encore le garder en réserve jusqu'à ce que les directeurs soient assurés de capitaux pour parachever les travaux.

Comme on le sait, les plans du futur édifice universitaire ont été faits par l'architecte Ernest Cormier, aussi ingénieur. Ces plans sont actuellement sous la main de Mgr Piette. On peut voir aussi, aux bureaux du recteur une miniature du futur édifice universitaire.

LES SALONS DE COIFFURE DANS LES RESIDENCES

Ils ne sont pas interdits, mais ils seront soumis à la licence

NOUVEAU REGLEMENT

Aucune exception dans les restrictions qui seront imposées

Chaque jour arrivent à l'hôtel de ville et même aux journaux de nombreuses demandes de renseignements sur l'effet direct du projet de règlement municipal concernant les boutiques de barbiers, salons de coiffeurs, salons de perruquiers, salons de manicures, salons de beauté et établissements de massage.

Ces demandes sont présentées surtout par les coiffeuses qui, souvent, tiennent salons dans leur propre logement et s'inquiètent de savoir si, après la passation du règlement, il leur faudra exercer leur métier dans une pièce distincte de leur résidence.

Le projet de règlement actuel ne contient aucune clause à cet effet. Il en était question dans un ancien projet soumis au conseil municipal, mais cela fut ensuite laissé de côté parce que l'on jugeait une telle disposition trop sévère.

Il semble, cependant, par le règlement proposé, que le salon de beauté ou de coiffure, même s'il est tenu dans une résidence privée, sera soumis à toutes les autres restrictions applicables aux établissements du même genre qui sont ouverts dans les endroits publics. Ainsi, tous les établissements sans exception, devront obtenir une licence du trésorier de la ville et cette licence ne sera accordée que sur recommandation du directeur du service municipal d'hygiène.

Cette obligation est imposée à tous les établissements suivants: boutique de barbier, salon de coiffeur, salon de perruquier, salon de manucure, salon de beauté ou établissement de massage dans la cité.

Tous ces établissements seront soumis à inspection par les officiers de la ville; ils devront être convenablement éclairés et ventilés, et tenus exempts de poussière. Il y a obligation en plus d'enlever les cheveux après le départ de chaque client, d'avoir un système de distribution d'eau chaude et d'eau froide, et d'avoir des crachoirs pour s'en servir.

En outre, les employés devront porter un uniforme propre et se laver soigneusement les mains avant de donner leurs services à un client. Les instruments devront être stérilisés après chaque usage. D'autres dispositions stipulent que chaque serviette ne doit servir que pour une seule personne, qu'il ne faut pas se servir de cravons d'alun ou d'autres astringents et qu'au lieu de houppes ou d'éponges l'on devra employer des tampons de ouate stérilisée.

Telles sont les principales dispositions du projet de règlement qui ne fait aucune exception pour aucune des catégories sous-mentionnées.

FORMATION DE LA METHODE DANS LES SCIENCES SOCIALES

M. R. Guyot, de l'Inst. Sc., en fait l'exposé à l'Univ. de Montréal

LA METHODE HISTORIQUE

Est celle qui convient seule pour les faits passés de la vie sociale.—Autres méthodes

Le premier cours de M. Raymond Guyot, professeur à l'École des Sciences politiques de Paris, professeur à la Sorbonne, donne à l'Université de Montréal, à l'École des Sciences sociales, a eu lieu hier soir, sous les auspices de l'Institut Scientifique franco-canadien. M. Édouard Montet, secrétaire général de l'Université de Montréal, vice-président de l'Institut Scientifique, a présenté le conférencier.

M. Raymond Guyot a traité, hier soir, de la méthode dans les sciences sociales. Voici un bref résumé de la conférence de M. Guyot:

LES SCIENCES SOCIALES Il convient d'abord de s'entendre sur la définition des sciences sociales. Cette expression désigne aujourd'hui l'étude des différentes catégories de phénomènes dont se compose la vie des sociétés humaines. Elle englobe les phénomènes politiques, autrefois regardés comme distincts des phénomènes sociaux, que l'on tenait pour indépendants des institutions et des lois (l'opposition des deux termes s'est conservée, à tort, dans le langage des partis; elle est toute verbale).

Les sciences sociales essaient d'observer scientifiquement et même de mesurer exactement les faits de la vie sociale (c'est à dire surtout collective), de comparer les résultats et d'en tirer, si possible, des conclusions de valeur générale dans le temps et l'espace, et qui seraient alors des lois scientifiques.

Les procédés de mesure ont été groupés à part sous le nom général de statistique, procédé de calcul, et non science proprement dite. Les parties principales sont la démographie et la statistique économique. Les frontières des différentes sciences sociales demeurent parfois incertaines et leur définition varie. Le groupement de leurs résultats en vue de l'enseignement peut constituer, lorsqu'il s'agit de faits actuels, "la géographie humaine", et lorsqu'il s'agit de faits passés, "l'histoire sociale". La plupart d'entre elles sont nées peu à peu de l'étude des doctrines ou des techniques correspondant aux faits qu'elles ont ensuite pris pour objet propre (jurisprudence devenue histoire du droit, grammaire et rhétorique devenues philologie, etc.). Des philosophes (Auguste Comte, Littré) ont essayé de grouper toutes ces sciences pour en former une seule, appelée Sociologie, ou étude générale des faits supposés pourvus de caractères propres à l'état de société.

La tendance naturelle a été longtemps d'appliquer aux faits sociaux et aux sciences sociales les méthodes mêmes des autres sciences déjà constituées, mathématiques ou biologiques.

La méthode mathématique, encore parfois employée et qui donne une apparence de certitude à plus ou moins trompeuse, pêche par la base; elle ne permet pas d'observer les faits et de les classer, mais seulement de dénombrer (très grossièrement parfois) ceux qui ont été définis et classés a priori (délits, crimes, exportations, etc.).

La méthode biologique étudie la société comme un organisme vivant (H. Spencer, Taine). Elle repose sur des comparaisons souvent très vagues, et sur l'emploi conventionnel de termes empruntés à la biologie proprement dite. Elle a permis de mettre en évidence des faits et des rapports de faits inaperçus, mais elle néglige à tort le caractère psychologique des faits sociaux et de la façon même dont ils sont connus.

Une méthode "mixte", parfois appelée "logique", analysant les faits par des procédés mathématiques, en tire et applique ensuite par déduction des lois supposées invariables (Le Play, Leroy-Beaulieu). Elle a conduit le plus souvent à des conceptions abstraites que les faits ont démenties.

La méthode "historique", critiquée dans l'analyse, et constructive par raisonnements de valeur approximative dans la synthèse, est aujourd'hui regardée comme celle qui convient seule pour les faits passés de la vie sociale. Elle conviendrait longtemps encore pour les faits actuels. Non seulement elle est indispensable pour étudier les phénomènes d'évolution, observés dans le passé sans règles scientifiques, mais elle s'impose même dans la statistique, qui comporte une série d'opérations justificables de la critique. Ce sont les règles de cette méthode pour l'analyse, puis pour la synthèse des faits sociaux qui seront étudiées successivement.

CE SOIR A LA FACULTE DES LETTRES

C'est ce soir, vendredi 5 avril, à 8 h. 30 p.m., qu'aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, 1265 rue St-Denis, Montréal, le cours de M. Raymond Guyot, professeur à l'École des Sciences Politiques de Paris et à la Sorbonne, donnée sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien.

M. Guyot traitera ce soir de la méthode dans les Sciences historiques. A cette conférence destinée aux étudiants de la Faculté des Lettres, le grand public est cordialement invité. M. Dombroski, professeur de littérature française à l'Université de Montréal, présentera le conférencier.

LE R. P. DIEUX A QUEBEC

Le R. P. Dieux, de l'Oratoire, est parti pour Québec où il donnera, ce soir, en la salle paroissiale de Limoilou, une conférence qui a pour titre: "De Jérusalem à Rome". Cette conférence donnera lieu à une belle manifestation au célèbre orateur sacré et conférencier.

MORT SOUDAINE DU F. GERVAIS AU COLLEGE BOURGET

Indisposé la veille au soir, le Frère Alb. Gervais, c.s.v., meurt durant son sommeil

NE A BERTHIERVILLE

Le religieux défunt était procureur depuis l'année 1921 au Collège Bourget de Rigaud

Le Collège de Rigaud et toute la Congrégation des Clercs de St-Viateur viennent d'être plongés dans le deuil par la mort soudaine du Frère Albert Gervais, procureur du Collège Bourget, à Rigaud, survenue au cours de la nuit du trois au quatre avril.

Le Frère Gervais avait laissé entendre qu'il ne se sentait pas très bien mercredi soir après le souper, mais il avait éprouvé de ces indispositions à plusieurs reprises et personnellement n'avait cru que celle-ci serait plus grave. Au commencement de l'avant-midi hier, on s'aperçut que le Frère tardait à paraître, on se rendit à sa chambre et c'est alors qu'on découvrit que la mort avait claudement fait son œuvre. Le Frère Albert Gervais avait rendu l'âme durant son sommeil.

Le défunt était né le 1er janvier 1869 à Berthierville. Il avait fait ses études commerciales au Collège de Berthierville, et il avait embrassé l'état religieux en l'année 1887, c'est-à-dire à 18 ans. Il fut successivement professeur à l'Académie St-Jean-Baptiste de Montréal, à St-Rmi de Napierville, à Lauzon et ensuite à l'Académie St-Viateur de Joliette.

Il fut, après ces années d'enseignement, nommé directeur de plusieurs établissements de la Congrégation: de Lauzon de 1895 à 1904, de l'Académie St-Viateur de Joliette de 1904 à 1906, de l'Académie Querbes d'Outremont de 1913 à 1918, de l'École Notre-Dame du Rosaire de 1918 à 1921, et enfin du Collège de Rigaud de 1918 à venir jusqu'à l'heure de sa mort.

Le Frère Gervais laisse trois frères, Alphonse et Ernest de Montréal et Adrien, bijoutier, de Berthierville. Un premier service aura lieu au Collège Bourget samedi matin à 6.30 heures. La dépouille mortelle sera ensuite transportée à Montréal par le train qui arrive à la gare Windsor à 8 heures, et de là à Joliette par le train qui part de la gare Windsor à 9.15 heures.

Les funérailles auront lieu le même jour au Noviciat des Clercs de St-Viateur à 11.30 heures.

L'INSTITUT DU RADIUM RESTERA A MAISONNEUVE

Décision du conseil législatif dans l'intérêt de l'Institut

RAISONS MAJEURES

L'Institut provincial de radium, qui est affilié à l'Université de Montréal et dont le président est le Dr Ernest Gendreau, aura l'avantage de demeurer dans l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve deux années encore, à la suite de la décision prise par le Conseil législatif lors de l'étude du bill de Montréal.

Jusqu'à ces derniers temps, l'Institut était dans l'incertitude. Les citoyens de Maisonneuve, en effet, avaient demandé au fédéral de convertir l'hôtel de ville en bureau de poste et la demande leur avait été accordée. Il ne restait plus qu'à faire ratifier l'acte par le gouvernement provincial, à cause de certaines servitudes attachées à la propriété. En refusant de ce faire, le conseil législatif prit en considération le fait que l'Institut rendait de grands services dans la lutte contre le cancer et que déménager serait trop coûteux pour lui en ce moment. Dans deux ans, l'Institut pourra s'installer dans les nouveaux édifices de l'Université de Montréal et alors les autorités postales pourront mettre leur projet à exécution.

FRANCO-CANADIENS EN VOYAGE DANS L'OUEST

Ils ont à leur tête l'abbé Hamelin et ils visiteront la région de Rivière-à-la-Paix

Environ 200 Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre sont partis, hier soir, pour l'Ouest dans 4 wagons spéciaux du Canadien National, attirés au Canadien Limité. A leur tête se trouvait M. l'abbé Hamelin, missionnaire colonisateur. Ils étaient aussi accompagnés par M. J.-E. Laforce, du service de la colonisation du Canadien National.

Ces nouveaux colons vont s'établir sur des terres dans l'Alberta. Un certain nombre d'entre eux s'établiront dans la nouvelle région de Rivière à la Paix, déjà renommée pour ses terres à blé et où habite M. Trelle, champion du monde pour la culture du blé et de l'avoine.

Tous ces nouveaux colons ont été recrutés aux États-Unis par les agents du gouvernement canadien stationnés à Woonsocket, R.I., Manchester, N.H., et Boston, Mass., M. J.-E. Laforce, agent du Canadien National a aussi coopéré à l'organisation du voyage.

L'organisation des "Semaines du Canada" dans la Nouvelle-Angleterre, a beaucoup contribué à exciter l'intérêt de nos compatriotes établis aux États-Unis dans les grandes possibilités de l'Ouest canadien.

UN GRAND SUCCES COURONNERA LE BANQUET DU 25

Les libéraux de St-Henri feront une belle fête à leurs trois représentants

LES COMITES

Avec l'hon. M. Leduc, MM. Paul Mercier et M. Gabbias on fêtera le parti libéral

Les libéraux de la division électorale de Saint-Henri se préparent activement au grand banquet qui doit avoir lieu durant le présent mois, exactement le 25 avril courant. Ils veulent organiser une fête qui soit digne des trois héros qu'ils veulent fêter, leurs députés et leur échevin, l'honorable Alfred Leduc, ministre dans le cabinet Taschereau; M. Paul Mercier, député aux communes, et l'échevin Maurice Gabbias, président de la Commission métropolitaine. Si l'on s'en tient à ce qui a déjà été accompli par les différents comités, il n'y a pas de doute qu'ils réussiront pleinement à surpasser tous les succès antérieurs, non seulement dans Saint-Henri, mais aussi dans tout Montréal.

Non seulement les libéraux veulent fêter leurs trois représentants de St-Henri, mais ils veulent aussi honorer la cause libérale. C'est pourquoi ils ont invité à la table d'honneur plusieurs personnalités libérales de marque dont les noms seront annoncés plus tard, dès que l'acceptation officielle sera parvenue aux organisateurs. On verra alors quelles proportions importantes prendra ce grand banquet du 25 avril courant.

Comme on le sait, les différents comités ont été formés comme suit: Comité d'organisation: Président, Dr Z. A. Côté; vice-président, Dr X. Bourque; trésorier, X. Bourque; secrétaire adjoint, M. Herman Montpetit; secrétaire, Ludovic J. Grondin. Comité de publicité: président, Jules J. B. Brière, Albert McCaughan, René Charbonneau.

Comité des achats: président, MM. Albert Lachaine; J. Amédée Marcotte, David Laporte, J. F. Parent, Jos. Cardinal, Camille Larivière, E. Limoges. Comité de réception: président, David Lachaine, Raoul Descamp, Arthur Laporte, Albert Lachaine, Amédée Marcotte, J. E. Landry, Dr L. Larocque, Arthur Bédard, P. Larose, Alfred Lalonde.

Maitre de cérémonie: Dr J. Roma Tremblay. Averseur conseil: Alfred Legault, échevin, et organisateur en chef du parti libéral.

Dans quelques jours on publiera la liste complète des personnes qui font partie du comité d'organisation du banquet.

LES BILLETTS

Voici maintenant le comité de la vente des billets. Président: Dr Z. A. Côté, 3630 Notre-Dame O., Wtl 6355; MM. F.-X. Bordaas, 3628 Notre-Dame O., Wtl 8101; Jules-J.-B. Brière, 3000 Notre-Dame O., Wtl 7077; J. Arthur Laporte, 4901 St-Jacques O., Wes. 3250; Dr X. Bourque, 3761 Notre-Dame O., Wtl 7353; W. Guilleray 4032 Notre-Dame O., Wes. 6983; Frs Tremblay, 515 Atwater, Wtl 3822; Elie Riendeau, 4740 Notre-Dame O., Wes. 1007; Albert Lachaine, 4271 St-Jacques, Wes. 3296; David Lachaine, 800 Ste-Marguerite, Wt 2502; Camille Larivière 1320 rue Charlevoix, Yo 1519; J.-F. Parent, 5254 Notre-Dame O., Wt 5437; J.-Ed. Landry, 2443 Notre-Dame O., Yo 4740; Jos. Cardinal, 194 Bourget, Wl 2310.

Alfred Legault, organisateur en chef du parti libéral, 10 rue St-Jacques, H.Arbour 3033.

LES TAVERNES OUVERTES UNE HEURE DE PLUS

Depuis hier soir, les tavernes locales ferment à onze heures

LA NOUVELLE LOI

Pour la première fois, hier soir, les tavernes ont fermé à onze heures du soir au lieu de dix heures, en vertu de la nouvelle loi passée par la Législature, il y a quelque trois semaines, et sanctionnée hier après-midi par Son Honneur le nouveau lieutenant-gouverneur aussitôt après l'assentement de celui-ci.

Les tavernes de Montréal ouvriront comme d'habitude à neuf heures du matin, mais elles fermeront désormais à onze heures du soir, en suivant l'heure légale en vigueur à Montréal. C'est donc une heure de vente de plus pour les taverniers.

Cette nouvelle disposition, ainsi que celle rectifiant l'échelle des prix des licences de tavernes sont les deux plus récents apportés à la loi des licences.

UNE ASSEMBLEE DES HOMMES D'AFFAIRES DE L'EST

L'Association des hommes d'affaires de l'Est invite tous les marchands membres ou non de l'association, ainsi que les épiciers, à une assemblée qui aura lieu mercredi prochain, au No 1870 du boulevard Pie IX à 8 h. 30 précises.

Les questions qui seront discutées sont de la plus haute importance et intéressent le commerce et M. J.-E. Sansregret, ex-échevin, sera présent et fera une causerie sur un sujet qui n'est pas indifférent aux hommes de commerce, bien au contraire.

Les officiers de l'association comptent sur une nombreuse assistance.

BELLE PUBLICITE QUE L'ON FAIT A LA METROPOLE?

Des circulaires sont distribuées dans le quartier St-Jean qui n'ont rien de flatteur

LE DR E. POULIN

Répond aux insinuations malveillantes que l'on fait contre lui.—Chez le Dr Lesage

L'un et l'autre des candidats à l'échevinage, dans le quartier St-Jean, ont tenu une assemblée, hier soir, et coïncidence à noter, dans des salles situées à proximité l'une de l'autre.

Chez le Dr Poulin, un sentiment d'indignation dominait dans la salle. On a protesté avec véhémence contre une circulaire distribuée à travers le quartier St-Jean et qui porte cette phrase: "Published and circulated by The St. John's Ward Vigilance Committee".

Belle "vigilance", de dire le Dr Poulin, que cette feuille qui dit que par son inactivité et par ses attaques contre le docteur Boucher, directeur du département d'Hygiène, "est l'un des échevins responsables pour le haut taux de la mortalité, à Montréal".

Quant à la question de la mortalité, le Dr Poulin se glorifie d'avoir voté pour l'achat, car la classe ouvrière a vu sa taxe de l'eau réduite. Et, c'est l'ouvrier qui doit d'abord être protégé.

Pour ce qui est d'une question de la circulation qui demande si "Le Dr Poulin s'est montré digne de la confiance des électeurs du quartier St-Jean", l'orateur passe en revue ce qu'il a fait pour le quartier et les citoyens qui l'habitent depuis qu'il a l'honneur d'être échevin.

Il appuie d'abord sur les améliorations qui ont été effectuées au cours de ces trois dernières années dans le quartier St-Jean qui avait été trop longtemps négligé. Le quartier St-Jean s'améliore, se développe à vue d'oeil.

Et les travaux de la construction du tunnel de l'avenue du Parc et de celui de la rue Jean-Talon qui commenceront dès le printemps, ne manqueront pas de changer la physiologie générale du quartier. Puis ce sera la construction d'une nouvelle gare par le Pacifique Canadien, etc.

Le Dr Poulin sait que tous les citoyens du quartier St-Jean sont désireux que ces travaux se poursuivent avec le plus de dextérité possible. Pour cela, il faudra, dans les années à venir, un représentant au quartier St-Jean qui ait de l'expérience.

Il est convaincu que comme par les années passées, les électeurs du quartier St-Jean ne lui feront pas défaut le 9 prochain.

L'assemblée était présidée par M. Edmond Voyer, président du comité du Dr Ernest Poulin, No 6583, rue St-Laurent, et plusieurs orateurs ont pris la parole, dont MM. J.-E. Beauchamp, P. W. Trévillyan et autres.

CHEZ LE DR LESAGE

A une assemblée tenue, hier soir, en faveur du Dr Zénon Lesage, dans la salle du Jardin de l'Enfance de Saint-Jean-de-la-Croix, les orateurs ont été nombreux. Ils n'ont touché que légèrement les questions municipales.

Le notaire Froulx a expliqué que le Dr Zénon Lesage était un honnête homme, un homme qui n'avait pas de passé politique. Il a fait appel à toutes ses ressources oratoires pour expliquer que ce ne sont pas toujours les plus grands talents qui réalisent les plus grandes choses. L'on dit que le Dr Lesage n'est pas orateur, peut-être bien, mais il sera un grand réalisateur.

Dr Lesage a expliqué très brièvement les raisons de sa candidature et s'est mis à la disposition des contribuables.

Le notaire J.S. Racine a aussi adressé la parole et a demandé de voter pour le Dr Z. Lesage.

Plusieurs autres discours ont été prononcés, mais nous avons quitté la salle avant que l'assemblée soit terminée.

LE CONSEIL DES METIERS ET LE TRAV. DU DIMANCHE

Une résolution demande aux autorités civiques de sévir contre les industries qui enfreignent la loi

SIR LOMER GOUIN

Le conseil des métiers adopte une résolution de condamnations.— Il reconnaît sa sympathie pour les ouvriers

Par un vote unanime et pris debout avec une minute de silence, le conseil des métiers de Montréal a voulu prouver qu'il s'associe au deuil de la province qui vient de perdre son lieutenant-gouverneur, dans la personne de sir Lomer Gouin, foudroyé par la mort au moment où il s'apprêtait à proroger la Législature.

MM. J. T. Foster, président du conseil, et A. Mathieu ont tout à tour reconnu que le travail organisé perd un homme qui a montré beaucoup de sympathie et qui le consulta même en maintes circonstances avant d'adopter une loi concernant le travail ou les conditions des ouvriers.

Copie de la résolution sera transmise à Lady Gouin et à la famille si cruellement éprouvée.

Le conseil a fait revivre à sa séance d'hier soir, une coutume qui lui fait honneur, celle de voter une somme de \$100.00 à être également partagée entre quatre institutions de charité de la ville: l'Assistance Publique, l'Institut Bruchési, le Royal Edward Institute et le Protestant Home of Industrial Refuge.

C'est sur recommandation du comité exécutif que le conseil adopté de faire revivre cette coutume d'une allocation de charité annuelle à des institutions de charité.

Plusieurs délégués ont exprimé leur satisfaction de la recommandation de l'exécutif et reconnu que ces institutions accomplissent une œuvre qui mérite un peu de sympathie. Des délégués profitèrent de l'occasion pour énoncer leur théorie fort discutée sur la charité et l'opportunité pour le conseil de souscrire au maintien de telles institutions.

Il a été fait cependant une remarque toute amicale relativement à l'absence de l'étiquette de l'union internationale sur les communiqués et autres de la "Campagne du Timbre de Noël" au bénéfice des institutions qui soutiennent la lutte contre la tuberculose.

Le président Foster a fait des mises au point bien à la note à propos de certains avis de quelques délégués.

Le comité exécutif ayant été informé que certains établissements dans l'industrie des rembourreurs de meubles travaillaient également le dimanche et les jours de semaine, a fait une étude de cette question et les renseignements obtenus établissent que lesdits établissements ne sont tenus d'après la nature de leur commerce à faire de travail le dimanche, que la majorité des ateliers de la ville faisant le même travail ne voient pas la nécessité de travailler le dimanche.

Le comité trouve les plaintes faites par les rembourreurs du métier des rembourreurs justifiées en ce sens qu'en travaillant le dimanche ces établissements violent la loi et créent en plus une compétition ou concurrence injuste envers les patrons qui respectent et observent la loi.

Le secrétaire a été autorisé à écrire aux autorités municipales de la cité pour les mettre au courant des faits recueillis et leur demander de faire cesser ces abus.

Le comité exécutif a aussi fait rapport qu'il a étudié la loi régissant les promoteurs ou "lanceurs" de compagnies qui cherchent à faire des affaires dans la province de Québec. Cette loi n'assure pas au public une assez grande protection contre ces promoteurs peu scrupuleux et par M. Mathieu, gros bénéficiaire de la vente de parts qui dans la plupart des cas n'ont aucune valeur, ajoute le rapport.

Le comité recommande le conseil d'autoriser le secrétaire à écrire à l'honorable M. Taschereau pour le prier de prendre les moyennes nécessaires de se bien renseigner sur les méthodes employées par ces promoteurs pour mieux exploiter le public sans méfiance et d'ordonner des restrictions législatives qui sauvegarderaient les citoyens de la province.

La recommandation fut adoptée, mais après quelques explications données par le président Foster qui insistait sur l'opportunité d'une loi mettant un frein aux "lanceurs" de gains trop rapides et par M. Mathieu qui a déclaré que les victimes de la maladie de l'enrichissement rapide sont par trop nombreux dans la province.

La fraternité des peintres de Montréal se plaint que les journaliers de la ville font des ouvrages de peinture dans les parcs et terrains de jeux au lieu et place des peintres. Cette fraternité demande l'appui du conseil pour faire cesser ce qu'elle calcule être un abus, la question est référée à l'exécutif.

La question de la construction d'un édifice où les ouvriers unifiés de la ville est de nouveau revenue devant le conseil et ce, à l'occasion d'une lettre de "La Botte de Travail Limitée" compagnie qui fut fondée pour mener à bonne fin cette entreprise et qui doit tenir une assemblée pour de nouveau étudier la question. MM. Foster, Corrivé et Mathieu sont nommés les délégués du conseil à cette assemblée.

On a aussi discuté plusieurs autres questions.

UN PROBLEME QUI SE POSE AUX ECHEVINS

C'est celui des expropriations indiquées par le conseil législatif

SYSTEME DESUET

Le conseil municipal se réunira lundi prochain, à trois heures de l'après-midi. Sur les dix articles inscrits au feuillet, six seulement sont mûrs pour étude. Sur ce nombre, deux remontent aux mois d'octobre et de novembre 1928; ce sont les projets de règlements concernant les buanderies et les barbiers-coiffeurs tandis que deux autres qui datent de février dernier, ont trait, l'un à la construction sur la rue Corso, l'autre aux stations de services.

Nous remarquons aussi deux motions touchant l'établissement d'un poste d'irradiation et l'élargissement de la côte du Beaver-Hall, mais ce qui semble devoir être la grande question discutée est celle soulevée par l'échevin Biggar à propos du paiement du coût des expropriations. L'échevin Biggar, comme on le sait, suggère un nouveau mode de répartition du coût. D'autre part, le problème a pris une envergure extraordinaire et les autorités provinciales l'ont tellement compris lors de l'étude du bill de la métropole devant la Législature qu'elles se sont déclarées d'opinion qu'il était temps pour la législature provinciale de se mettre à l'oeuvre afin de pouvoir proposer l'an prochain un système pratique et conforme aux besoins actuels. Après cette suggestion, la délégation de Montréal promet qu'elle se mettrait au travail le plus tôt possible et essaierait de résoudre la question.

La proposition de l'échevin Biggar ne constitue peut-être pas le meilleur remède, mais venant aussitôt après l'incident qui s'est déroulé au Conseil législatif, elle aura certainement pour effet d'éveiller les esprits.

LA CAUSE DE GRAFF REMISE A JEUDI PROCHAIN

L'ajournement est accordé malgré l'opposition du requérant

L'honorable juge Coderre, de la Cour Supérieure, a remis à jeudi prochain la reprise de la cause de Jacob Graff qui a intenté des procédures dans le but d'avoir accès à la liste électorale conservée par M. Albert McCaughan, officier en charge de la liste provinciale, et de faire biffer de cette liste certains noms qui y sont inscrits.

L'ajournement fut accordé à la demande du procureur de la cité, Me Guillaume St-Pierre, qui fut ensuite appuyé par Me J.-A. Prudhomme, qui représentait le procureur général.

Le requérant, s'opposait à la motion d'ajournement. Celui-ci, cependant, fit accepter par la cour une motion pour production de documents en vertu de laquelle M. McCaughan dut produire au dossier certains documents que voulait le requérant pour la préparation de sa cause.

Tout le fond du litige repose sur le refus de M. McCaughan et du greffier de la cité de permettre à Graff d'avoir accès aux documents employés dans la préparation de la liste électorale provinciale.

La cause vint d'abord, hier matin, devant l'honorable juge Survein, mais comme elle menaçait d'être longue, le président suggéra de la soumettre à un juge de la cour supérieure afin de ne pas retarder le travail de la cour de pratique.</